LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.355 — QUARANTE ET UNIÈME ANNEE — **VENDREDI 26 MAI 1916**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75.** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5** fr. — Chronique Locale : **10 fr.**
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

L'AUTRE GUERRE

La séance exceptionnelle qui vient d'être tenue au Luxembourg par le Comité interparlementaire du commerce, à l'occasion de la présence à Paris des délégués du Conseil de l'Empire russe et de la Douma, aura éloquemment répondu aux critiques de la presse boche prétendant que la Russie n'était pas d'accord avec les Alliés sur le terrain économique. L'adhésion de la Russie au grand pacte d'étroite solidarité économique qui unit les Alliés a été affirmée ou plutôt confirmée dans cette nouvelle conférence. Et elle l'a été de telle façon que personne désormais ne s'y pourra tromper.

Sur le terrain économique comme sur tous les autres terrains, il est définitivement acquis, comme l'a proclamé M. Chaumet, que nous opposerons au bloc des puissances centrales le bloc intangible des nations alliées.

Il ne faut pas se lasser de répéter que c'est cela que nos ennemis redoutent le plus. Les Boches ont fait la guerre pour imposer à tout jamais leur hégémonie à l'Europe et au monde. Mais leurs rêves de domination ne visaient pas seulement des conquêtes nouvelles et de nouvelles extensions territoriales : ils tendaient encore et surtout à consolider et à élargir le rayon de leur influence économique.

Les Boches voulaient devenir les maîtres absolus de l'univers afin d'agrandir leur clientèle commerciale, afin de grossir démesurément leur chiffre d'affaires, afin de faire pénétrer partout leur détestable camelote. De même qu'une invasion économique boche avait précédé et préparé la guerre actuelle, une autre invasion économique boche beaucoup plus étendue, plus audacieuse et plus insolente devait, dans la pensée de nos ennemis, suivre cette guerre et en tirer toutes les conséquences fructueuses. La victoire imprudemment escomptée devait attribuer une fois pour toutes à l'Allemagne le sceptre de l'empire des affaires dans le monde.

Cela est si vrai que, en ce moment même, et en dépit des difficultés de toutes sortes au milieu desquelles elle se débat, l'Allemagne ne cesse pas de songer à son avenir économique. Nous en avons donné maintes preuves édifiantes dans les articles déjà nombreux que nous avons consacrés à cette question et où nous avons reproduit des extraits de la presse d'outre-Rhin révélant les préoccupations et les soucis des Boches relativement au sort de leur commerce extérieur. Mais c'est là une démonstration qui pourrait être renouvelée pour ainsi dire chaque jour.

Un journal officieux, la Gazette de Cologne, *nous apprenait par exemple ces jours-ci que la question de la reconstruction de la flotte commerciale allemande était à l'ordre du jour à Berlin. « Une Commission du Reichstag, écrivait le journal rhénan, s'est occupée des mesures à prendre en vue de la reconstruction et de l'augmentation de la flotte allemande de commerce aussitôt après la guerre. Le délégué du gouvernement a déclaré, à cette occasion, que la question était à l'étude et que la possession d'une flotte suffisante était une condition* sine qua non *des progrès économiques de l'Allemagne. » La note ajoutait que le gouvernement avait décidé de favoriser par tous les moyens la construction de navires, sans que les détails de son plan puissent être dévoilés.*

On voit que nos ennemis ne négligent pas de travailler dès à présent à la tâche de l'après-guerre. Ils préparent cette autre guerre, c'est-à-dire la guerre de concurrence économique, avec autant de soins qu'ils en ont mis à préparer la guerre qui se poursuit depuis vingt-deux mois. C'est qu'ils comptent bien que l'insouciance et la paresse des Alliés leur laisseront en cette matière le champ libre.

Eh bien, il faut que nous parvenions à décourager leurs espérances et à déjouer leurs calculs !

L'autre guerre que les Boches méditent de nous faire, nous la ferons aussi et nous la ferons contre eux. Nous nous efforcerons de remporter sur les Boches une décisive victoire économique lorsque nous aurons remporté sur eux une décisive victoire des armes. Car nous savons que c'est seulement par la collaboration de ces deux victoires que l'Europe et le monde pourront vraiment être délivrés du péril allemand.

CAMILLE FERDY.

663e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 25 Mai.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Sur la rive gauche de la Meuse, duel d'artillerie assez intense dans le secteur de la cote 304, ainsi que sur le front Mort-Homme-Cumières.

Au cours de la nuit, nous avons progressé à la grenade dans les boqueteaux, immédiatement à l'est du village de Cumières. L'ennemi n'a fait aucune tentative d'attaque.

Sur la rive droite, une forte attaque allemande a réussi à prendre pied dans une de nos tranchées au nord des carrières d'Haudromont.

Le bombardement, continu, a été très violent de part et d'autre dans la région de Douaumont, sans action d'infanterie.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

Une vue de Doiran où les troupes alliées de Salonique vont se trouver aux prises avec les Germano-Bulgares

LA GUERRE

L'activité continue de part et d'autre sur les deux rives de la Meuse

Sur le front de Salonique un sérieux combat serait engagé

Paris, 25 Mai.

Le Conseil des ministres, réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation militaire et diplomatique.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 25 Mai.

A l'extraordinaire effort de l'ennemi pour s'emparer, sur la rive gauche de la Meuse, du Mort-Homme et du 304, nous avons répliqué par une contre-offensive sur la rive droite qui nous a rendus maîtres du fort de Douaumont (en grande partie). La réaction allemande a été d'une violence inouïe. Sans se soucier des pertes ni de rien, ne voyant que le but et les résultats nécessaires, le kronprinz a précipité dans la fournaise régiments sur régiments et il est parvenu à nous refouler des ruines du fort, après avoir occupé sur la rive droite du fleuve le petit village de Cumières.

L'événement est pénible. D'ailleurs, il n'est pas juste de dire que leur sacrifice fut inutile parce que, dans un aussi formidable duel, que celui qui est engagé, les fluctuations sont fatales et que seul le résultat importe. C'est ce résultat qu'il convient d'attendre avec une confiance inébranlable. La bataille fait rage, aussi violente qu'au premier jour, plus violente peut-être. On en suit les détails avec angoisse, mais on ne saurait préjuger de son issue, tandis qu'elle est encore dans son plein développement.

A notre initiative heureuse et inattendue, l'ennemi a répliqué avec une énergie désespérée. Il marque aujourd'hui un coup favorable. Attendons la fin.

Mon sentiment est que nous conservons l'avantage et mon avis est partagé par beaucoup d'écrivains militaires.

Sur le front italien, les Autrichiens attaquent avec une extrême vigueur, appuyés par une artillerie formidable et selon le plan arrêté par eux en pleine paix, alors que l'Italie était leur alliée — ce qui éclaire très judicieusement leurs dispositions de toujours à l'égard de l'Italie. Ils ont obtenu des résultats importants. Seront-ils en mesure de les exploiter ? La question est posée. Les événements des prochains jours la résoudront.

Nos alliés témoignent d'une grande confiance dans la suite des événements et l'Italie tout entière montre par sa force d'âme et sa résolution, au milieu de la grande épreuve, qu'elle est digne en tous points de la place glorieuse qu'elle a volontairement prise à nos côtés.

Sur le front anglais, tout se borne à un intense bombardement des deux côtés.

MARIUS RICHARD.

Une Paix séparée est impossible déclare sir Edward Grey

L'Allemagne a bien voulu la guerre. Elle a toujours menti. — Elle devra subir la paix imposée par les Alliés

Londres, 24 Mai, 21 h. 5.
(Retardée dans la transmission.)

A la Chambre des Communes, certains pacifistes ayant pris texte des récentes interviews de sir Edward Grey et de M. de Bethmann Hollweg pour préconiser leurs théories, sir Edward Grey s'exprime en ces termes :

Je n'ai ni déclaration ni discours à faire. Si la guerre, si le gouvernement allemand et l'opinion allemande en étaient arrivés à un point où les gouvernements alliés pourraient, en faisant des discours sur la paix, nous rapprocher d'une paix compatible avec l'objet que nous poursuivons, je ferais des discours à la dizaine, mais nous n'en sommes pas à ce point. Tous les Alliés se sont engagés à ne pas formuler des conditions de paix séparée et nous ne pourrions faire de déclaration au sujet des conditions de paix acceptables, pour nous et nos alliés qu'après consultation avec nos alliés.

Sir Edward Grey relève ensuite vivement les critiques formulées par M. Ponsonby au sujet de son interwiew du *Chicago Daily News* et fait observer que cette interwiew ne renfermait aucune déclaration nouvelle.

Vous ne semblez pas, ajoute sir Edward Grey, vous rendre bien compte que nous sommes en guerre. Cette guerre, je ne cesserai de le répéter, aurait pu nous être épargnée si l'Allemagne avait accepté le retour à la conférence et pourquoi ne l'a-t-elle pas accepté ? parce que la bonne volonté lut manquait. Notre attitude lors de la conférence des Balkans nous donne le droit de dire que la conférence que nous proposions à la veille de la guerre aurait dû être acceptée par ceux qui avaient fait l'expérience de la précédente conférence.

La récente intewiew de M. de Bethmann-Hollweg ne contient rien de nouveau, sauf l'accusation que notre attitude lors de la crise bosniaque fut hostile. C'est un mensonge de première grandeur. Tant que le peuple allemand ne connaîtra rien de la vérité et qu'il sera repu de mensonges, il nous sera impossible de raisonner avec lui. Le mensonge relatif à l'affaire bosniaque est probablement un de ces mensonges fournis au chancelier par le laboratoire *ad hoc* de quelque milieu diplomatique. La cause réelle de la prolongation de la guerre est que le gouvernement allemand va répétant à son peuple qu'il a remporté la victoire finale, qu'il va la remporter la semaine prochaine et que les Alliés sont battus, mais les Alliés ne sont pas battus, ils ne vont pas être battus. (Applaudissements.) Ils vont triompher, et le premier pas vers la paix serait pour le gouvernement allemand de reconnaître cette vérité. Et pouquoi le pacifiste M. Ponsonby n'a-t-il pas fait mention de l'armée française à Verdun ? Par cette longue bataille de Verdun, la France ne se sauve pas seulement elle-même, elle sauve les Alliés. Le devoir de la diplomatie à l'heure actuelle est de maintenir la situation entre les Alliés, de donner l'appui le plus fort possible aux mesures militaires et navales que les Alliés prennent actuellement en commun pour amener cette guerre à un point qui n'a pas encore été atteint, à un point où la perspective de maintenir une paix durable sera du côté des Alliés.. (Vifs applaudissements.)

NOS PRISONNIERS EN SUISSE

Un Soldat muet recouvre la parole en entendant jouer la « Marseillaise »

Genève, 25 Mai.

Il y a quatre jours, un détachement de soldats français malades débarquait à Nyon, pour être dirigé sur Saint-Cergues.

Dans le convoi, se trouvait un troupier ayant perdu la parole. Sa joie et son émotion furent telles, en présence des acclamations de la foule et de la musique jouant la *Marseillaise*, qu'il a recouvré la parole.

NOS ALLIÉS ET NOUS

Le Voyage de M. Clémentel à Rome

Gênes, 25 Mai.

Le correspondant du *Secolo XIX* a demandé à M. Clémentel quels étaient les résultats du récent voyage à Rome du ministre du Commerce français. Il répondit qu'aucun des problèmes qui ont été discutés à Rome n'a été jusqu'à présent résolu. Pour ce qui concerne la question du charbon et du fret, on recherche toujours une solution. Le voyage de M. Clémentel à Rome lui a permis toutefois de se rendre compte de la parfaite identité de vues et de sentiments entre les deux pays.

Le « Jour de l'Empire britannique »

Le roi d'Angleterre échange des vœux avec son armée

Londres, 25 Mai.

Les télégrammes suivants ont été échangés entre le roi et le général Haig à l'occasion de la célébration de la fête de l'Empire Britannique. Voici le télégramme du général Haig :

En cette journée de l'empire et au nom des armées de Votre Majesté actuellement en France, et dans lesquelles sont représentées toutes les possessions d'outre-mer de Votre Majesté, j'ai l'honneur de vous présenter l'assurance de notre fidélité et de notre dévouement envers Votre Majesté et aux principes de libert et de justice que symbolisent pour nous la couronne et le drapeau de l'empire britannique.

HAIG.

Le roi a répondu :

J'apprécie chaudement les assurances de loyalisme et de dévouement que vous m'envoyez aujourd'hui au nom des armées de l'empire britannique servant sous vos ordres. Dites-leur avec quelle fierté et quel intérêt je suis leurs fortunes ; dites-leur ma confiance que le succès couronnera leurs efforts. Puisse la camaraderie du champ de bataille relier plus étroitement encore les populations des colonies à la métropole dans une ère de paix qui, s'il plaît à Dieu, sera le fruit de cette guerre longue et ardue.

GEORGE, roi et empereur.

LA MISSION RUSSE AU HAVRE

Un discours de M. Beyens

Le Havre, 25 Mai.

Au dîner offert par le gouvernement belge à la mission russe, et auquel assistaient de nombreuses notabilités, le baron Beyens, ministre des Affaires étrangères, a prononcé un éloquent discours. Après avoir excusé l'absence de M. de Broqueville, il a salué les délégués et conseillers de l'empire et de la Douma, ainsi que les membres du Parlement et les délégués des minstères français.

Les causes flagrantes de la plus grande guerre, dit-il, qui ait jamais ravagé l'Europe et suspendu momentanément la vie de peuples innocents, ont précisé les responsabilités que le verdict de l'Histoire fera retomber sur l'avidité spoliatrice de la race germanique. Elles ont jeté les conditions inéluctables de la paix future attachée au triomphe du droit sur la force, à la victoire de la justice et de l'ordre européens. Parlant de la politique de violences et de conquêtes et évoquant l'image de la Belgique odieusement sacrifiée, M. Beyens affirma que, malgré la prolongation des misères de la guerre, elle suivra l'exemple de ses admirables souverains, décidés à tout souffrir pour conserver le droit de relever fièrement la tête, de porter un front libre de tout asservissement et de revivre complètement sa vie indépendante.

Nos amis de la Russie, ajoute-t-il, ainsi que nos Alliés, nous ont donné de nombreuses preuves de leur fidèle dévouement et fait de solennelles promesses. M. Beyens leur exprima sa reconnaissance en leur recommandant de dire à leurs frères qui combattent si vaillamment sous la conduite de l'empereur de Russie que la Belgique opprimée tournera toujours vers eux ses regards avec l'invincible confiance qu'elle voit en eux les libérateurs de demain et plus tard, une fois son indépendance reconquise, les gardiens de l'ordre et de la sécurité qui permettront

L'offensive autrichienne sur le front italien

Comment elle fut conçue et comment elle se développe. — Elle rencontre une ferme et savante opposition

Rome, 25 Mai.

L'agence Stéfani publie la note suivante :

La bataille qui sur la frontière orientale du Trentin se développait sans interruption et avec acharnement depuis le 14 mai a subi, le 21, un temps d'arrêt marquant la fin de la première phase de l'action sur les lignes avancées. Il est donc opportun d'examiner brièvement les origines de l'offensive autrichienne, les événements de cette première période et les effets qui ont été produits.

LES PREPARATIFS AUTRICHIENS

On sait que durant la paix, l'Autriche tout en étant notre alliée avait créé de longues lignes donnant accès à la région du Trentin. Elle avait créé également des groupes puissants d'œuvres fortifiées constituant non seulement des points très efficaces de barrage de ces mêmes lignes, mais aussi et surtout une excellente base d'appui et de départ pour une offensive éventuelle.

Tels étaient, pour ne rappeler que les principaux, les groupes de Gomagoi dans la zone de Stelvio ; celui de Scaccarana dans la zone de Tonale ; Lardaro dans celle de Giudicarie; Riva, dans la vallée de Sarca ; Folgaria et Lavarone, sur les plateaux situés entre la vallée de Terragnolo, et la Brenta-Caldonazzo, situé à la tête de la vallée de la Sugana-Corte, dans le haut Cordevole ; Schuderbach, à la tête de Rienz ; Sexten, dans la vallée de Sexten, et enfin le camp retranché de Trente dans une position arriérée et centrale vis-à-vis des précédents.

Après l'ouverture du conflit européen, pendant la longue période de notre neutralité, l'Autriche s'occupa avec une activité fiévreuse à compléter ces défenses permanentes par la construction de robustes travaux de camps, principalement des batteries de grande puissance protégées par des réseaux épais et étendus parvenant ainsi à créer une barrière presque continuelle depuis Giudicarie jusqu'à la vallée de la Sugana. Ainsi, à la ligne fortifiée Badria-Montepari-Montesperone, se joignirent les groupes Lardaro et Riva et ceux du nord de la vallée Ledro et, à celle indiquée par les monts Biaena, Ghello, Elnonchio, a été reliée la défense qui la riva aux plateaux, laquelle, avec la barrière Fananotta-Frawort-Montecola, se compléta le barrage Caldonazzo dans la vallée de la Sugana.

L'ACTION ITALIENNE DEPUIS UN AN

Au début de notre guerre avec l'Autriche, le commandement suprême italien, tenant compte des objectifs militaires que tous nous propostons, et surtout de la nécessité qui nous incombait de coopérer d'une manière plus réellement efficace aux opérations des Alliés, au moment où les opérations de guerre contre la Russie se déroulaient en faveur des Empires centraux, se décida à agir offensivement le long de la frontière de l'Isonzo, bornant les opérations à la région du Trentin, ayant pour objectif de rectifier de la meilleure manière possible cette frontière menaçante, nous avons conquis ainsi la rive droite de la vallée d'Aone et la vallée Giudicaria jusqu'à Montemolino et la vallée Ledro avec une partie des hauteurs qui en forment le versant septentrional ; le saillant de la vallée de Langarina jusqu'à la ligne Loppio, Rovereto, dans la vallée de Terragnolo ; nous avons pris pied sur les plateaux Lavarone-Fogarla, nous sommes arrivés dans la vallée de la Brenta jusqu'à la tête de la vallée Maggio et la ligne Tesobbo-Montecollo-Salubio-Montesola - col San - Giovanni.

Cette lente, graduelle, continuelle progression étreignant comme dans un cercle de feu l'adversaire, avait fini par rendre très précaire la situation des principales places ennemies dans le Tyrol méridional. Landard et Riva étaient serrées de trois côtés et exposées aux feux croisés de nos batteries ; Rovereto, qui n'était pas occupé, dans le but d'épargner un bombardement, était virtuellement en notre possession. Sur les plateaux nos troupes serraient de près les ouvrages de Lavarone et Folgaria déjà partiellement démantelés. Dans la vallée de la Sugana nous étions déjà en contact étroit avec les batteries de Panarotta, Frawort et Montecola.

L'adversaire sentit alors le besoin urgent de se délivrer de notre pression menaçante. Il faut ajouter que l'économie générale du plan d'action des empires centraux amenait l'Autriche à attaquer au printemps l'Italie dans le but de l'user avant que la redoutée et générale offensive de l'Entente ne se prononçât. Enfin les âpres retours contre-offensifs essayés par notre adversaire en mars et avril en Carnie et sur l'Isonzo lui avaient procuré de très sérieux échecs et des pertes sanglantes le persuadant des difficultés de l'attaque en ces directions.

Dans ces conditions, l'Autriche s'adonna avec une grande activité à préparer dans le Trentin une violente offensive en y abritant dix-huit divisions de ses meilleures troupes et en y concentrant dans un bref délai sur le front entre la vallée de l'Adige et le val Sugana un nombre puissant de batteries de tous calibres, même les plus grands. Le 14 mai les batteries autrichiennes ouvrirent le feu en bombardant nos lignes avancées avec une intensité et une violence sans précédentes. Le 15 mai, les massses d'infanterie ennemie commencèrent l'assaut de nos premières positions. Ses efforts furent dirigés contre notre front entre l'Adige et la Brenta et notamment, contre le centre de la vallée de Terragnolo et le Haut-Astico. Nos troupes d'infanterie résistèrent avec ténacité, rejetant l'ennemi avec des pertes très cruelles.

LA STRATEGIE DEFENSIVE DES ITALIENS

Peu à peu, cependant, pour se soustraire aux efforts d'un violent bombardement ennemi, les alpins se repliaient sur les lignes de défense situées plus en arrière. S'obstiner dans de telles conditions de combat à se maintenir dans les lignes les plus avancées qui, par leur solidité et leur situation, sont des moins importantes, aurait été un acte de bravoure qui aurait coûté des pertes aussi lourdes qu'inutiles. C'est pourquoi, les commandants des différents secteurs se replièrent peu à peu du front pour atteindre partout les lignes principales de résistance. L'acharnement et la résistance déployés par nos troupes sont prouvés par ce fait que malgré la concentration du feu de l'artillerie ennemie, ce ne fut que le 22 mai que les dernières lignes avancées furent évacuées des vallées d'Assa et Valsugana. Il reste à savoir combien la conquête de ces lignes évacuées délibérément par nous coûta à l'ennemi pendant sept jours de très sanglants assauts.

Sur la ligne du front où l'ennemi effectua son principal effort, c'est-à-dire sur le plateau Tonerza entre la vallée Terragnolo et le Haut-Astico, les accidents de terrain qui, en montagne prévalent sur toutes autres considérations militaires, avaient imposé de placer notre ligne principale de défense sur les hauteurs de Montemaggio, Monteterado, Montocampomolon, parce que derrière ces hauteurs le terrain se précipite dan les vallées qui forment la tête du torrent Posina. Or cette ligne était éloignées seulement de quatre à sept kilomètres de l'artillerie ennemie ; cette étroite proximité qui était inévitable conseilla sur ce front et sur ce front seulement, à renoncer à la possession de cette ligne de principale défense.

La résistance se porta sur les hauteurs placées derrière qui dominent Bassia-Posina et la route de la vallée de l'Astico. Naturellement le repliement successif de nos troupes, tout en étant effectué avec ordre et avec calme, nous a coûté des pertes en hommes et en canons ; notre repliement bien que court a dû cependant être effectué dans des terrains de montagnes âpres et escarpés. Vis-à-vis de la violente, mais non foudroyante offensive autrichienne, nos troupes firent ce que l'on avait prévu qu'elles feraient et que toute l'armée se trouvant dans la même situation aurait accompli dans cette situation.

Elles se battirent sur les lignes avancées et reculèrent ensuite progressivement leur front jusqu'à notre ligne principale où elles attendent fermement que le choc de l'ennemi se renouvelle. Car si dans l'étroite ligne du front d'attaque, la ligne principale fut évacuée cela ne résulta pas d'un manque de valeur dans notre défense, mais de l'excessive proximité de cette même ligne relativement à celle de l'ennmi et qui était imposée par d'inéluctables raisons de terrain et par ce fait que derrière la ligne principale le terrain forme un précipice qui empêchait des résistances successives et immédiates en arrière.

Notre brave armée et notre héroïque pays ont appris les détails de cette lutte dans le Trentin avec un calme exemplaire, une sérénité merveilleuse, une fermeté et une confiance inébranlables.

PROPOS DE GUERRE

Sur la distinction

Les soldats qui ont gagné leur Croix de guerre sous la mitraille et les balles ont demandé qu'on les distinguât de ceux qui l'ont gagnée dans des conditions moins périlleuses.

La prétention n'a pas paru exagérée puisque la Chambre vient d'adopter une proposition de M. Maginot disposant que les Croix de guerre accordées aux combattants se distingueront désormais de celles qui auront été accordées à des non combattants, par une agrafe spéciale sur laquelle sera inscrit le mot « Combat ».

La solution est ingénieuse ; elle vaut cent mille fois mieux que celle qui consistait à faire une revision générale des Croix de guerre, laquelle aurait eu pour conséquence de la retirer à un grand nombre de braves gens qui l'ont finalement gagnée et dont c'eût été grande injustice que de les priver.

Ainsi donc nous aurons selon toutes apparences la Croix de guerre *avec agrafe* et la Croix de guerre *sans agrafe*. Que va-t-il arriver ? Je l'imagine sans peine. La foule se détournant peu à peu des Croix sans agrafes réservera toute son admiration et sa sympathie pour les Croix avec agrafes, car la foule, encline à simplifier, a peu de goût pour les subtilités.

Peu à peu donc, les Croix de guerre avec agrafe en arriveront seules à compter, d'où mécontentement des porteurs de Croix sans agrafes. Celles-ci pourtant n'ayant pas toutes été gagnées sans mérite, leurs titulaires exigeront à leur tour qu'on établisse entre eux d'autres distinctions. Car tout est là : distinguer. Une décoration n'est-elle pas par elle-même une distinction ? Celui qui la reçoit a le droit de vouloir être distingué jusqu'aux extrêmes limites et, logiquement, on le lui doit.

On accorde une brisque, par exemple, à celui qui a 12 mois de front ; ne doit-on rien à celui qui en ayant 11 mois et 29 jours, a dû être évacué le vingt-neuvième pour maladie ? Un poilu territorial me pose la question. Il semble bien qu'on doive quelque chose à ce brave homme, mais il semble aussi qu'il doive être distingué du combattant qui a été blessé d'une balle ou d'un éclat d'obus au bout du même séjour dans la zone de guerre.

Du jour où l'on a décidé de récompenser le mérite militaire par un insigne honorifique on s'est tacitement engagé à établir des distinctions entre les divers degrés de ce mérite, lequel est aussi variable que les actions elles-mêmes.

ANDRE NEGIS

Le 81e Anniversaire du « New-York-Herald »

LE PREMIER JOURNAL DU MONDE

Paris, 25 Mai.

Le *New-York Herald* vient de célébrer son 81e anniversaire en publiant un numéro de 128 pages. Fondé le 5 mai 1835, par le père de M. James Gordon Bennett, qui est actuellement le seul propriétaire de cette colossale entreprise, il a pris un développement dont la presse américaine seule peut fournir des exemples. Il est, aux Etats-Unis, l'organe des indépendants. Il n'appartient à aucun clan politique ni groupe financier, c'est ce qui a fait la force et le succès de ce grand et volumineux journal.

On peut dire que le *Herald* fait partie intégrante de l'histoire de la nation américaine. C'est lui qui, dès 1837, le premier, employa la gravure pour illustrer ses textes. C'est à son esprit d'initiative que l'on doit le service des bateaux allant au-devant des vapeurs pour recueillir en haute mer les nouvelles. C'est lui aussi qui, avant tout autre, comprit l'utilité des câbles transatlantiques et de la télégraphie sans fil.

Son numéro d'anniversaire rappelle comment l'explorateur Henry Stanley fut envoyé par M. James Gordon Bennett dans le cœur de l'Afrique à la recherche du docteur Livingstone, puis l'histoire tragique de l'expédition de la *Jeannette*, envoyée par le *Herald* au Pôle Nord. Un chapitre anecdotique très curieux est celui qui relate comment le *Herald*, lors de la guerre de Sécession, publia le premier raid de John Brown, le bombardement du fort Sumter, le combat entre le *Monitor* et le *Merrimac*, la bataille de Gettysburg, où, détail peu connu, F.-C. Chapman, le reporter du *Herald*, afin de bloquer ses confrères, commença par câbler la Bible pour occuper le fil jusqu'au moment où son article fut prêt à être transmis, ce qui permit au *Herald* d'être le seul journal à New-York à publir cette victoire sensationnelle, la marche de Sherman à la mer, la défaite de l'amiral Cervera, à Santiago, la bataille navale de Dewey, à Manille ; des faits inédits sur la guerre de 1870, etc., etc...

Au point de vue humanitaire, le *Herald* a joué, pendant cette même période, un rôle prépondérant à New-York et surtout en Irlande, à l'époque de la grande famine, et en Italie lors du tremblement de terre de Messine.

Enfin, nous ajouterons que dès les premiers jours de la guerre actuelle, il se prononça, cœur et âme, pour la France contre l'Allemagne, et mena aux Etats-Unis une campagne unique dans les fastes du journalisme qui a beaucoup contribué à gagner à notre cause l'opinion de l'immense majorité du peuple américain.

IL Y A UN AN

Mercredi 26 Mai

Dans la région de la Bassée, nouvelle progression des Anglais. Dans la région d'Angres, l'ennemi contre-attaque sans résultat. Occupation du fond de Buval par les Français, qui progressent sur la route d'Aix-Noulettes à Souchez et au nord de la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, ainsi qu'à Neuville-Saint-Vaast, où ils s'emparent encore d'un groupe de maisons. Autour de Soissons et de Reims, duel d'artillerie.

Des aviateurs français bombardent l'aérodrome de la Brayette.

Sur la côte anglaise, raid de zeppelins et bombardement de Southend, à 70 kilomètres de Londres.

Front oriental : violents combats sur la Doubissa et en Galicie.

Dans les Dardanelles, progrès des troupes anglo-françaises. Le cuirassé anglais Triumph *est coulé par un sous-marin allemand.*

Front italien : offensive énergique des Italiens sur toute la frontière.

aux faibles mais vivaces nations de panser leurs plaies et de respirer librement.

M. Beyens leva son verre en l'honneur du tsar et de ses loyaux alliés.

Le prince Lobanoff, membre du Conseil d'empire, répondit en affirmant que la Russie s'engageait à assurer l'intégrité de la Belgique et ne concluerait la paix qu'à cette condition.

Les membres de la mission sont repartis par train spécial, à 10 heures 50.

La Bataille de Verdun

Les combats de Cumières

Paris, 25 Mai.

On lit dans le Daily Mail *sur les combats de Cumières :*

Sur la rive ouest de la Meuse, le village de Cumières tint la place de Douaumont comme objectif de l'offensive principale des Allemands. Le kronprinz essaya en ce lieu la même tactique que sur l'autre rive du fleuve. Toute la soirée, il fit continuer un bombardement terrible, et, à la tombée de la nuit, amena ses colonnes d'assaut sous le couvert de l'obscurité et les lança, les unes après les autres, contre les lignes françaises.

Le village de Cumières est dans le bas de la vallée de la Meuse, sur la ligne du chemin de fer. De son extrémité Nord-Est, part une route qui grimpe à travers le bois des Caurettes vers la cote 295.

Le village, qui ne se compose plus guère que de deux habitations saccagées, complètement en ruines, ne saurait être d'aucune valeur militaire, tant que les Français tiendront le bois des Caurettes, qui le commande.

Pour prendre cette position sans importance, le kronprinz lança régiments sur régiments dans la mêlée, et ses officiers poussèrent leurs hommes en avant, sans égard aux pertes subies, jusqu'à ce que, sous le poids effroyable du nombre, ils aient atteint la ligne française et aient pris pied dans les tranchées à moitié détruites.

Les combats devant Douaumont et Cumières furent plus désespérés qu'aucun de ceux qui se sont livrés encore pendant les trois mois que la bataille de Verdun a duré, et ils ont été marqués, de la part du commandement allemand, par une insensibilité encore plus considérable dans le sacrifice des existences humaines.

Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais

Londres, 25 Mai.

Le général Haig fait le communiqué officiel suivant :

La situation n'a pas changé aux collines de Vimy, où de petits détachements anglais ont avancé en combattant corps à corps.

Mercredi, il y a eu un violent bombardement réciproque au-dessus de la rivière de Souchez.

L'activité de l'artillerie a été considérable près de Roclincourt, à la redoute de Hohenzollern, à Wytschaete et à Saint-Eloi.

La Piraterie allemande

On proteste en Grèce contre le torpillage des navires grecs

Athènes, 25 Mai.

Parlant du navire grec *Istros* qui fut torpillé à 40 milles au large de la côte espagnole par un sous-marin battant pavillon autrichien, le journal *La Hestia* publie la liste à ce jour des navires grecs qui ont été torpillés ou qui ont heurté des mines. Leur nombre est de 41 avec un tonnage de 45.000 tonnes. Indépendamment des pertes énormes que subit par suite de ces torpillages la marine marchande laquelle constitue la principale source de la richesse du pays, il faut tenir compte du grave préjudice qui doit en résulter par suite de la hausse des primes d'assurance maritime.

Suivant le même journal, le gouvernement hellénique adressera une protestation auprès des puissances centrales et demandera une indemnité pour les récents torpillages.

Sur Mer

Les Allemands rétablissent le trafic dans la Baltique

Londres, 25 Mai.

Une dépêche de Copenhague annonce que les Allemands ont rétabli le trafic dans la Baltique. Mardi, cinq cargo-boats allemands sont entrés dans les ports suédois, escortés par une escadre de navires de guerre. Des aéroplanes allemands et des destroyers surveillent la partie sud du Cattegat.

Le Régime des Prisonniers

Comment les Allemands traitent les Anglais

Londres, 25 Mai.

A la Chambre des Communes, M. Tennant a déclaré que selon des déclarations de prisonniers revenus d'Allemagne, ceux-ci recevraient, en captivité, une nourriture telle que n'eût été l'envoi des colis venant d'Angleterre, ils seraient littéralement morts de faim. M. Tennant a toutefois déclaré, en réponse aux questions de députés, qu'il était peu disposé à l'adoption de mesures de représailles.

Les Relations entre l'Espagne et le Portugal

Une déclaration de M. de Romanonès

Lisbonne, 25 Mai.

Les déclarations faites hier aux Cortès espagnoles par le comte de Romanonès sont accueillies au Portugal avec une extrême satisfaction. Depuis quelques jours, les germanophiles faisaient courir avec persistance le bruit absurde que l'Angleterre poussait l'Espagne à une rupture avec le Portugal et par suite avec les Alliés. Le premier ministre espagnol a coupé court à ce bruit, en affirmant que les relations de l'Espagne avec la Grande-Bretagne et le Portugal sont plus cordiales et plus confiantes que jamais. Entre autres indices, on peut citer le fait que le président Bernardino Machado offre, samedi, un grand dîner en l'honneur de M. Lopez Munoz, nouveau ministre d'Espagne.

Le Parlement et la Guerre

Au groupe radical et radical-socialiste

Paris, 25 Mai.

Le groupe radical et radical socialiste, après un échange de vues sur le projet récemment déposé par le ministre des Finances, portant augmentation des Contributions Directes, a décidé de se rallier à l'avis exprimé hier par la Commission du budget. On sait que celle-ci s'est prononcée contre le projet du gouvernement et a invité le ministre des Finances à obtenir du Sénat le vote du projet sur les bénéfices de guerre et du projet d'impôt général sur le revenu.

Le groupe radical et radical socialiste a donné mandat à ses délégués de se concerter avec les délégués des autres groupes en prévision du dépôt d'une demande de réunion de la Chambre en Comité secret. La conférence des délégués des groupes a été fixée à demain.

Le privilège des bouilleurs de cru

Paris, 25 Mai.

Le groupe des bouilleurs de cru, réuni aujourd'hui au Palais-Bourdon, s'est élevé énergiquement contre la campagne intéressée qui tend à présenter les paysans bouilleurs de cru comme responsables du développement de l'alcoolisme en France, alors que l'extension de ce fléau est due à la grande production et au bas prix de l'alcool d'industrie. Les ravages de l'alcoolisme dans les grandes villes où il n'y a cependant pas de bouilleurs de cru, en sont la preuve. Le groupe a décidé de demander la disjonction de l'article 12 du projet Ribot, estimant que le problème de l'alcool doit être étudié dans son ensemble, avec les importantes modalités qu'il comporte, d'accord en cela avec les Commissions de l'agriculture et des boissons.

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

Sur le front franco-anglais

Violents engagements à la frontière

Athènes, 25 Mai.

On mande de Salonique que depuis ce matin, un violent bombardement a lieu sur le front Doiran-Guevgheli, accompagné d'une action d'infanterie. Des automobiles de la Croix-Rouge transportent les blessés. Le prince de Hesse, avec de la cavalerie allemande, est entré en territoire grec dans la région de Florina et a fait procéder à l'arrestation du supérieur d'un couvent. Il est retourné à Monastir.

Les Bulgares concentrés à Xanthi

Athènes, 25 Mai.

Les comitadjis bulgares, ne trouvant plus dans les provinces septentrionales de terrain propice à leurs incursions, se concentrent à Xanthi.

Un raid de nos avions

Salonique, 25 Mai.

Des avions français ont lancé ce matin des bombes sur Xanthi, Vélès, Uskub, causant des dégâts. Tous les avions sont rentrés intacts.

En Grèce

Un Conseil de la Couronne à Athènes

Genève, 25 Mai.

On mande d'Athènes qu'un Conseil de la Couronne a eu lieu sous la présidence du roi Constantin. A l'issue de ce Conseil, le premier ministre, M. Skouloudis, a eu un long entretien avec l'ambassadeur de Roumanie à Athènes.

Un don des électeurs de Mytilène à M. Venizelos

Genève, 25 Mai.

Les électeurs de M. Venizelos à Mytilène ont ouvert une souscription qui a déjà produit 30.000 drachmes, en vue d'offrir à leur député une couronne d'or enrichie de pierres précieuses.

Un nouveau ministère est prévu

Athènes, 25 Mai.

Un nouveau journal vénizéliste, l'*Ethniki*, dit qu'il est question en ce moment de la formation d'un nouveau ministère. M. Gounaris prendrait la présidence du Conseil et aurait comme collaborateurs MM. Dimitracopoulo, Tsaldaris, Protopopadakis, Stratos, Kaloyeropoulo.

M. Coromilas, ministre de Grèce à Rome, qui a la confiance du roi et dont les relations particulières avec l'Entente sont connues, prendrait le portefeuille des Affaires Etrangères.

L'Italie en Guerre

Le Conseil des ministres examine la situation

Rome, 25 Mai.

Le Conseil des ministres, réuni d'urgence hier matin un peu avant midi, a entendu d'abord le rapport du ministre de la Guerre sur la situation militaire au front et en Libye. Ce rapport complètement rassurant en ce qui concerne le résultat des dernières opérations sur le front du Trentin et de l'Isonzo, contient des données établissant qu'en Libye la situation s'est sensiblement améliorée.

Il a été décidé à ce Conseil des ministres qu'à la conférence commerciale de Paris, le gouvernement italien sera représenté par M. Daneo, ministre des Finances, avec le concours de hauts fonctionnaires de son département, de celui du Commerce et de celui du Trésor.

Le plan du commandement italien

Londres, 25 Mai.

Des nouvelles directes parvenues du front à notre correspondant de Rome lui permettent d'affirmer que la situation est satisfaisante. La pression autrichienne continue à s'exercer sur le haut plateau de l'Asagio, mais on croit que les Italiens qui ont de bonnes positions sur ce point et sur le val Sugana réussiront au moins à arrêter la marche de l'ennemi.

On croit que le haut commandement italien a élaboré un nouveau plan qui lui permettra de lutter contre l'offensive autrichienne dont l'importance avait malheureusement été mésestimée.

Un contre-torpilleur autrichien mis en fuite dans l'Adriatique

Rome, 25 Mai.

L'agence Stefani publie la note suivante

Dans la soirée du 23 mai, deux de nos torpilleurs de 130 tonnes ayant rencontré dans la haute Adriatique un contre-torpilleur ennemi de 400 tonnes l'ont canonné et atteint à plusieurs reprises et forcé à s'éloigner.

Un seul projectile ennemi a atteint un de nos torpilleurs occasionnant de légers dégâts au matériel ; aucun homme de l'équipage n'a été blessé.

Un régiment autrichien anéanti à Monfalcone

Mlian, 25 Mai.

Suivant les journaux, lors du récent combat qui se livra à Monfalcone, un régiment autrichien avait débarqué sur la côte. Les Italiens laissèrent le débarquement s'opérer mais, aussitôt fini, ils attaquèrent et pas un soldat autrichien ne put s'échapper.

En Angleterre

La guerre nous a réveillés, dit le ministre d'Australie

Londres, 25 mai.

A l'occasion de la remise qui lui était faite d'une adresse par le maire de Westminster, M. Hughes, premier ministre d'Australie, a prononcé un intéressant discours. « La guerre, a-t-il déclaré, en substance, nous a réveillés de notre long rêve de paix. Nous avons cessé de croire que nous étions le peuple élu. Il faut convenir qu'il est bon que la guerre ait éclaté maintenant, car si elle était venue une génération plus tard, l'ennemi eût facilement triomphé. En terminant, il a déclaré que la victoire ne viendrait que lorsque nous ferions ce qu'il faut pour l'obtenir ».

La saison des courses

Londres, 25 Mai.

M. Runciman, ministre du Commerce, a décidé que le programme de la saison des courses ne sera pas modifié. Un nombre restreint de réunions aura lieu, mais il ne sera accordé aucun tarif de faveur sur les chemins de fer pour le public et les chevaux.

Les Parlementaires russes en France

Une manifestation franco-russe à la Sorbonne

Paris, 25 Mai.

L'Ambassadeur de Russie, les membres de la délégation du Conseil de l'Empire et de la Douma russes, ont assisté à 5 heures, à la Sorbonne, à la première des conférences organisées dans les principales villes de France par le « Comité des Conférences » et que M. Herriot a faite en leur honneur, en présence d'un nombreux auditoire.

M. Herriot a fait l'éloge du soldat russe et du grand duc Nicolas dont la campagne d'Arménie et de Perse a été préparée et menée avec une magnifique énergie « la guerre actuelle, a-t-il ajouté, consacrera et fortifiera l'union de nos deux nations et de nos deux races. Nous voici désormais frères par le sang et c'est de tout mon cœur de Français que je lance ce cri en espérant qu'il volera par dessus les champs de bataille jusqu'au cœur même du peuple ami : Vive la Russie.

La salle debout, frémissante d'émotion, acclama la nation alliée.

M. Protopopoff, le vice-président de la Douma, se faisant l'interprète des membres des deux assemblées russes, remercia la France devenue pour eux une seconde patrie de l'accueil fraternel qu'elle leur a fait. « La guerre actuelle, a-t-il dit en terminant, a créé entre la France et la Russie des liens indestructibles, et pour chaque Russe tout Français est devenu un frère aîné ».

Les dernières paroles du vice-président de la Douma ont été saluées par de chaleureuses acclamations et les cris de « Vive la Russie ». *L'Hymne Russe* et la *Marseillaise* ont été exécutés à nouveau par la musique de la Garde Républicaine.

Ils visitent les usines d'artillerie et d'aviation

Paris, 25 Mai.

Dans la matinée, les membres du Conseil de l'Empire et de la Douma de Russie ont visité les usines de l'artillerie et de l'aviation des environs de Paris. Ils ont pris part à Versailles à un déjeuner offert en leur honneur.

A leur retour à Paris, les délégués russes se sont rendus à l'Hôtel de Ville. La bienvenue leur a été souhaitée par le président du Conseil municipal, M. Mithouard, et par M. Delanney, préfet de la Seine.

Les Socialistes et la Guerre

Le cas de MM. Brizon, Blanc et Raffin-Dugens

Paris, 25 Mai.

La C. A. P. (Commission administrative permanente du Parti socialiste), avait convoqué, avant-hier, pour leur demander des explications sur leur voyage à Kienthal, les citoyens Alexandre Blanc, Pierre Brizon, Raffin-Dugens. Seul des trois députés, le citoyen Raffin-Dugens se rendit à la convocation.

Après une longue discussion, il fut décidé que le cas des intéressés serait renvoyé à l'examen de leur Fédération respective, et que si une demande de contrôle se produisait, l'affaire aurait son épilogue devant le prochain Conseil national du parti.

L'Affaire de la « Morue Française »

Un administrateur poursuivi et condamné

Paris, 25 Mai.

Le 8 novembre dernier, MM. Legasse et Leborgne, administrateurs de la « Morue française », étaient poursuivis devant le troisième Conseil de guerre, sous l'inculpation de fraude à l'occasion d'une fourniture de morue aux services de l'intendance militaire. Ils furent acquittés ; mais au cours des débats un troisième administrateur, M. Cambron, actuellement mobilisé comme adjudant, reconnut qu'il était le signataire de la commande d'acide borique, dont l'emploi, d'après l'accusation, constitue une fraude. Cette déclaration fut relevée par le Commissaire du gouvernement militaire. M. Cambron a comparu aujourd'hui devant le troisième Conseil de guerre qui l'a condamné, à l'unanimité, mais avec circonstances atténuantes, à 90 francs d'amende.

A travers les Journaux

L'Homme Enchaîné. — Le Comité secret.— de M. G. Clemenceau :

La question de la séance secrète au Palais-Bourbon est à l'ordre du jour.

Sur l'article d'un ami, hier, le bruit avait couru que le gouvernement avait cessé d'y faire opposition. D'autres informations nous le montrent, aujourd'hui, comme hésitant. Il est très possible que son opinion ne se trouve faite qu'à la dernière heure. Il a le droit de prendre son temps pour se résoudre.

Je n'en suis que plus à l'aise pour discuter d'une façon objective une question sur laquelle nous serons peut être finalement d'accord.

La première objection sérieuse qui se présente est celle-ci : pourquoi, en quoi serait-il plus nécessaire de réunir la Chambre en Comité secret aujourd'hui qu'il y a six mois ou un an ?

L'argument, je l'avoue, n'est pas sans me surprendre, car, entre le premier jour de la guerre et le six cent soixantième, il s'est passé quelques événements plutôt notables, dont il peut y avoir à tenir compte dans les rapports normaux du Parlement et de son gouvernement.

Ici, nous rencontrons, il est vrai, le problème de savoir si des gouvernements peuvent commettre des fautes et si le nôtre, en particulier, s'est trouvé dans ce cas. Il se peut que oui, il se peut que non, comme dit d'Annunzio.

S'il est indemne de tout reproche, je veux le couvrir de louanges. Dans le cas contraire, il faudra toujours nous expliquer des événements qui ont abouti au coup de Verdun : Wœvre, Mort-Homme, Cumières, Douaumont, cote 304, etc., etc.

Eh bien ! si ce travail doit être fait autrement que pour la frime, je ne vois qu'un moyen de venir à bout : c'est le loyal et complet exposé des faits.

Le loyal et complet exposé des faits, non pas en vue de sauver, de couvrir celui-ci, celui-là, mais uniquement, je prie qu'on retienne ce mot, parce qu'il faut mettre une fin à un état de choses qui ne peut pas s'éterniser.

Surtout parce que, au six cent soixantième jour de la lutte, nous découvrons nécessairement une situation militaire fort différente de ce qu'elle était au premier jour, et que l'enchaînement des faits de guerre, de part et d'autre, nous rapproche à chaque instant d'une issue dont nous devons nous préoccuper d'autant plus que ce serait pur suicide de l'accepter insuffisante.

Si le gouvernement est en soi une chose intangible, au-dessus de l'humanité, nous n'avons qu'à laisser faire, et s'il lui arrive de nous jeter artistement dans un trou, comme nous le vîmes en 1870, nous aurons, quand ce sera fait, la pleine ressource des gémissements.

Si c'est celà qu'on nous propose, je supplie qu'on ait le courage de le dire, afin que le peuple français puisse au moins se prononcer sur sa propre destinée.

S'il pouvait se résoudre à l'abandon de lui-même, qu'on ose lui proposer, j'avoue que je ne comprendrais pas comment il aurait pu montrer tant de courage aux armées, pour aboutir dans l'ordre civique à la plus énorme défaillance de l'histoire.

La Victoire. — Réflexions d'un pékin — De M. Gustave Hervé :

On peut être sûr que ce n'est pas de gaîté de cœur que les états-major alliés laissent tranquillement les Allemands concentrer leurs forces contre Verdun, et les Autrichiens contre le Trentin, sans profiter de l'occasion pour leur tomber dessus sur d'autres points du front russe, balkanique ou franco-anglais où ils sont forcément affaiblis.

Il faut que l'opinion publique comprenne qu'une offensive, même si on a assez de munitions et de matériel pour la tenter, ce que nous ignorons, tous, ne se déclanche pas en 24 heures.

L'arme de l'offensive, contrairement à ce qu'on croyait communément en France avant la guerre, ce n'est pas l'artillerie de 75, du moins tant qu'on fera la guerre de siège, c'est l'artillerie lourde. C'est elle qui bouleverse les tranchées ennemies et prépare les voies aux colonnes d'assaut.

Or, pour concentrer l'artillerie lourde, l'établir en position, lui bâtir des plates-formes bétonnées, accumuler les munitions qu'elle dévore, il faut des semaines, et peut-être des mois.

Je laisse l'opinion publique en tirer les conséquences.

La seule crainte que j'ai, c'est que l'excellente idée qu'on préconise de tous côtés, de faire l'offensive en même temps sur tous les front, quand tous les Alliés seront prêts et archiprêts, ne dégénère en dogme, et que ce dogme ne nous empêche de profiter des bonnes occasions ou de faire, en temps utile, les diversions les plus salutaires.

Le dogme de l'offensive simultanée de tous les Alliés à la fois, est théoriquement très séduisant. Dans la pratique, il ne faudrait pas qu'il eût pour conséquence, par exemple, de laisser rompre le front italien.

Quelles que soient les bonnes raisons qu'on peut faire valoir en faveur de l'idée d'une offensive simultanée de tous les Alliés à la fois, le jour où ils seront tous prêts, on ne fera croire à personne qu'il n'y avait pas aussi un grain de vérité dans le vieux précepte militaire qui commandait d'aller au secours de ses compagnons d'armes, même si on n'était pas absolument prêt, ou, comme on disait autrefois, de marcher au canon.

La Journée Parlementaire

SÉNAT

Paris, 25 Mai.

La séance est ouverte à 3 h. 25, sous la présidence de **M. Antonin Dubost.**

L'Impôt sur les Bénéfices de Guerre

Le Sénat aborde, dès le début de la séance, la suite de la discussion sur le projet de loi portant établissement d'une contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre, et sur certaines dispositions d'ordre fiscal relatives à la législation des patentes et aux déclarations en matière de mutations par décès.

Discours de M. Aimond

M. Aimond, rapporteur général de la Commission des Finances, prend la parole.

M. Aimond, après avoir déclaré que la Commission des Finances avait fait toute diligence pour présenter un texte au Sénat, aborde la discussion du projet de loi. Il déclare que la légitimité d'une contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels de guerre n'est pas à démontrer, surtout lorsqu'il s'agit des bénéfices réalisés par les fournisseurs de l'Etat. Il constate que les autres pays belligérants ont donné l'exemple, qu'en France les intéressés ne protestent pas, et que les Chambres de Commerce ont, au nom de leurs commettants, accepté le principe de cette contribution.

M. Aimond examine ensuite comment cette contribution pourrait être appliquée, et dit que dans les pays ayant déjà l'impôt sur le revenu, on ne rencontre aucune difficulté, car il suffit de relever le taux précédemment en vigueur en ce qui concerne les bénéfices commerciaux et industriels. En France, la situation est toute différente, et on n'a comme base que la patente, dont les rôles n'indiquent pas les revenus des assujettis. Il se demande comment on pourra connaître ce revenu avant et depuis la guerre de façon à avoir la taxe exceptionnelle.

M. Aimond examine longuement le projet de loi, et dit que la Commission propose le système forfaitaire d'admettre que les bénéfices d'avant-guerre soient évalués à défaut de déclaration à trente fois la patente.

En ce qui concerne les bénéfices réalisés depuis la guerre, la Commission des Finances propose, aussi bien en cas de taxation d'office que de déclaration, que le fisc ne puisse faire état contre le contribuable que de documents certains. Elle se réfère, en celà à la loi de 1914, relative à l'impôt sur le revenu.

Pour ce qui a trait au taux de la taxe, la Commission des Finances propose de n'avoir égard qu'à l'importance relative du bénéfice de guerre.

Discours de M. Ribot

M. Ribot monte à la tribune.

Le Sénat est appelé pour la première fois à statuer sur une question d'impôt, dit-il, et ce ne sera pas la dernière (mouvements) et nous entrons dans l'ère des difficultés.

Il faudra réaliser l'accord entre les Chambres et avec le gouvernement si on veut aboutir.

Aujourd'hui, il s'agit d'établir un impôt extraordinaire sur les bénéfices de guerre. L'Angleterre tire 2.200 millions d'un impôt de ce genre, établi en grande partie sur les profits maritimes. Chez nous, nous pensons que le produit, sans être aussi élevé, ne sera pas insignifiant. Il n'y a pas d'impôt plus légitime, répondant mieux aux exigences de l'opinion. Une minorité a vu, par le fait de la guerre, ses profits s'accroître considérablement, très légitimement d'ailleurs. Il est indispensable que ceux qui réalisent ces profits contribuent largement aux charges nationales. (Très bien !).

M. Ribot fait remarquer au Sénat que le projet du gouvernement ne vise que les bénéfices commerciaux et industriels, et qu'il n'atteint pas l'agriculture.

Puis, critiquant le projet modifié par la Commission des Finances qui revient partiellement à l'idée de taxer spécialement les fournisseurs de l'Etat, il émet l'espoir que cette Commission ne persistera pas dans son idée.

M. Ribot dit ensuite qu'il est d'accord avec la Commission sur la définition du bénéfice exceptionnel, qui ne peut comprendre que la partie dépassant le bénéfice normal.

Il accepte également que la Commission, chargée de vérifier les déclarations, soit composée uniquement de fonctionnaires, tout en faisant remarquer qu'il est impossible que les seuls contrôleurs soient investis de cette mission, et il insiste énergiquement pour que cette mission soit confiée à une Commission instituée au chef-lieu de département.

M. Ribot ajoute que la Commission départementale ne se prononcera pas sans appel, car il y aura, à Paris, une Commission chargée d'examiner les différends, et que cette Commission centrale d'appel, qui aura les pouvoirs les plus étendus, offrira, par sa composition même, toutes les garanties désirables.

M. Ribot insiste pour que la déclaration soit obligatoire, disant qu'il voudrait que celui qui n'a pas déclaré son bénéfice de guerre fût frappé d'un supplément de taxe de 10 %, comme l'a voté la Chambre.

Le ministre des Finances s'élève contre le forfait que propose la Commission, car il ne le juge pas équitable. Chacun doit faire une déclaration suivant ses bénéfices, ceux-ci étant variables suivant les cas particuliers.

Il faut, dit en terminant M. Ribot, que personne ne puisse être accusé de s'être soustrait, grâce à l'application d'une procédure compliquée, à la nécessité qui incombe à chacun de nous de payer à l'Etat tout ce qu'il lui doit. Il y a à cela un intérêt moral et politique de premier ordre. J'ai confiance que le Sénat le comprendra et votera les dispositions que le gouvernement estime indispensables. (Très bien ! et applaudissements.)

Discours de M. Touron

M. Touron répond au ministre des Finances et reconnaît, lui aussi, la légitimité de l'impôt sur les bénéfices de guerre, puis il s'élève contre les intermédiaires.

Il ne faut pas, dit-il, que les intermédiaires, les écumeurs, puissent se glisser entre les producteurs et l'Etat. Ce sont leurs bénéfices, non pas exceptionnels, mais scandaleux, qui ont engendré l'idée du projet actuel. (Applaudissements.) Il y a, d'autre part, ceux qui dans l'exercice normal de leur profession ont fait des bénéfices exceptionnels. Il est nécessaire de faire cette distinction. (Très bien !).

M. Touron s'élève contre le projet de modifier les patentes, et dit que c'est indirectement changer les contrats. Selon lui, il vaudrait mieux reviser certains contrats. Il reproche à M. Ribot de repousser le système de la Commission en ce qui concerne la déclaration facultative du bénéfice de guerre, et dit qu'il ne faut pas oublier que les contribuables qui sont visés par le projet ont aidé le gouvernement à réparer en partie les imprévoyances du début de la guerre.

La discussion générale est close. Le Sénat passe à la discussion des articles.

Après un échange d'observations entre le rapporteur général et M. Ribot, l'article premier, qui institue la contribution de guerre, est renvoyé à la Commission.

Les articles 2 et 3 sont adoptés.

La séance est levée à 6 heures 5 et renvoyée à demain pour la suite de la discussion.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 25 Mai.

La séance est ouverte à 3 h. 20, sous la présidence de **M. Deschanel.**

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur la mise en culture des terres abandonnées et l'organisation du travail agricole pendant la guerre. Dans une précédente séance, on a voté le paragraphe Ier de l'article 1er, aux termes duquel le maire de chaque commune invitera le propriétaire ou l'exploitant des terrains non cultivés à les mettre en culture.

MM. Patureau-Baronnet et Henri Cosnier soutiennent successivement un amendement tendant à rédiger les autres paragraphes de l'article comme suit :

Pour l'exécution des travaux agricoles en général, même pour la culture des terres qui continuent à être exploitées, le maire aura le droit de réquisition en ce qui concerne les machines et les instruments agricoles, les locaux, la traction animale et mécanique disponibles dans la commune.

Des arrêtés préfectoraux, soumis à l'approbation du ministre de l'Agriculture, détermineront les formes et les limites dans lesquelles les municipalités pourront opérer ces réquisitions, ainsi que le mode de règlement des indemnités.

L'amendement de MM. Patureau-Baronnet et Cosnier, par 262 voix contre 211 sur 473 votants est adopté.

Un dernier paragraphe confie aux préfets le soin de déterminer comment les municipalités pourront exercer les réquisitions.

L'ensemble de l'article premier est enfin adopté.

La séance est levée à 6 heures 5 et renvoyée à demain, 3 heures.

LES SOUS-MARINS ENNEMIS EN MEDITERRANEE

Le Torpillage du Vapeur espagnol « Orero »

Deux embarcations arrivent à Bonifacio

Bonifacio, 25 Mai.

Cette nuit, sont entrés au port, venant de Calvi, deux embarcations ayant à bord 24 hommes de l'équipage du vapeur espagnol *Orero*, coulé en Méditerranée par un sous-marin allemand.

L'*Orero* venait d'Angleterre avec un chargement de charbon à destination de Livourne.

Chronique Locale

La Chambre de Commerce vient de recevoir le détail des formalités qui viennent d'être édictées pour faciliter le passage sur le territoire anglais des malles de voyageurs de commerce français, contenant des marchandises.

Le texte de cette nouvelle réglementation est tenu à la disposition des intéressés qui voudront bien la consulter au secrétariat de la Chambre de Commerce, au Palais de la Bourse, de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures.

Examens de l'enseignement primaire. — Les divers examens de l'enseignement primaire auront lieu dans notre département aux dates ci-après indiquées :

Certificat d'études primaires supérieures (aspirants et aspirantes) le 26 juin ;

Brevet supérieur (aspirants et aspirantes), le 3 juillet ;

Brevet élémentaire (aspirants), le 10 juillet ; (aspirantes), le 17 juillet ;

Concours d'admission aux Ecoles normales d'Aix (aspirants et aspirantes), le 24 juillet.

Mouvement des Ports. — Le mouvement d'entrées dans les ports de Marseille a été, hier, de 19 navires, dont 17 vapeurs et 2 voiliers. Signalons :

A l'arrivée : le vapeur anglais *Mooltan*, venant de Sydney avec 222 passagers et 3.000 tonnes, dont 127 tonnes, soie, thé, caoutchouc pour Marseille; le *Loukkos*, Compagnie Paquet, d'Oran avec 164 tonnes divers; la *Nièvre*, Compagnie Transatlantique, d'Argew avec 2 passagers, 81 tonnes vins et divers, 1.522 moutons; le *Moïse*, Compagnie Transatlantique, de Bône, avec 287 passagers, 454 tonnes minerai, sorgho, tabac, divers; le vapeur espagnol *Primero*, de Valence, avec 1 passager et 1.674 tonnes plomb, vin, alcool, légumes; l'*Hérault*, Compagnie Transatlantique, d'Oran, avec 339 passagers et 341 tonnes vin, crin, tabac, peaux, primeurs; la *Ville-d'Alger*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 501 passagers, 160 tonnes crin, blé, primeurs.

Prisonniers allemands. — Le paquebot *Moïse*, de la Compagnie Transatlantique, venant de Bône, a ramené 250 prisonniers de guerre allemands. Ils ont été conduits au ponton du Cap Pinède, encadrés d'un détachement de territoriaux. Aucun incident ne s'est produit.

Les sous-marins ennemis dans la Méditerranée. — Le commandant du vapeur *Hérault*, de la Compagnie Transatlantique, arrivé d'Alger, signale dans son rapport de mer qu'il a rencontré au large une chaloupe appartenant au vapeur grec *Herminia* récemment coulé en Méditerranée par un sous-marin ennemi. Il fait également connaître que mercredi soir, à 8 heures, un radio lui signala la présence de deux sous-marins en chasse sur la route qu'il suivait. Le commandant changea de direction et put ainsi échapper aux pirates.

Note d'Art. — Michel Fronti expose chez Moullot, rue de la Darse, un ravissant portrait de blonde jeune fille à la bouche rieuse. La figure délicatement modelée se détache sur un fond clair.

Cette nouvelle œuvre de l'artiste si apprécié du public marseillais est d'une facture douce et enveloppée qui donne un charme exquis à ce pastel d'une coloration harmonieuse.

Ligue des Droits de l'Homme. — Les membres de la Ligue et les citoyens désireux d'y adhérer sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche, 28 mai, à 9 heures et demie du matin, au café du Commerce (salle du fond).

L'Expropriation des quartiers de la Bourse. —Le jury d'expropriation des quartiers de la Bourse s'est réuni hier au Palais de Justice sous la présidence de M. Marcy, magistrat directeur. Il a procédé à la constitution et à l'installation du nouveau jury qui doit siéger pour les travaux de la 3e section. Cette formalité accomplie, le jury s'est transporté rue de la Pyramide pour visiter une première série d'immeubles. Pour la récusation, M. le bâtonnier Bergasse représentait les expropriés, et Me Bally la Ville de Marseille.

Pour le travail à domicile. — Le Conseil du Syndicat des industries du vêtement est convoqué pour ce soir, 6 heures, salle 18, Bourse du Travail.

Au Conseil de Guerre. — Par suite de la maladie du sous-lieutenant Guillaume, du 145e territorial, le lieutenant Boisteau, de la 28e compagnie du 15e escadron du train de Marseille, siégera comme juge au Conseil de guerre en remplacement du lieutenant de Marliave, permissionnaire, aux audiences des 23, 25 et 27 mai courant.

Acte de courage. — Le caporal Molière, du 119e territorial, chef de poste de police de l'Estaque-Plage ; les soldats Thibault, Chalamel, Bennes, du 119e, et Noble, du 114e territorial, ont arrêté, récemment, à l'Estaque, avec le concours d'un seul gardien de la paix, vingt et un jeunes gens, la plupart armés de revolvers et de bâtons, qui s'étaient rendus dans cette banlieue pour venger un des leurs, maltraité quelques jours auparavant par les habitants de ce quartier. Grâce à leur intervention une collision sanglante a certainement été évitée. La conduite de ces militaires est digne d'éloges et le général gouverneur les félicite du courage et du sang-froid dont ils ont fait preuve en cette circonstance.

Sauvées des eaux ! — Dans la nuit du 23 mai, près des bains du Roucas-Blanc, Mme Calvetto Joséphine, demeurant 211, chemin du Rouet, sous l'empire de la neurasthénie, se jetait à la mer. Elle fut aussitôt secourue par le batelier Roux Jean-Baptiste, qui réussit à la retirer de l'eau. Après avoir reçu les meilleurs soins dans l'établissement des bains, Mme Calvetto fut transportée à la Conception.

Avant-hier soir, vers 7 heures, en pêchant des moules aux Pierres-Plates, Mlle Caroline Tomasi, 15 ans, demeurant 67, boulevard des Dames, tombait accidentellement à la mer. Aussitôt, M. Alfred Santari, 23 ans, menuisier, habitant rue des Chapeliers, 36 a, se porta à son secours et la retira saine et sauve de l'eau. Mlle Tomasi a pu regagner son domicile.

On a arrêté... — La Sûreté a arrêté hier le nommé Duchêne Gabriel, 34 ans, employé, demeurant quai de la Joliette, 15, inculpé d'un détournement de 1.300 francs, au préjudice de son patron, M. Londrier Antonin, 13, allées des Capucines.

Le chauffeur d'auto Guglielmino Barthélemy, 45 ans, habitant rue d'Aix, 42, a été également arrêté sur mandat d'amener du juge de la première division, l'inculpant de blessures involontaires.

Au voleur ! — Au cours de l'autre nuit, par effraction, des malandrins se sont introduits dans le garage de M. Gabriel Marius, rue Brochier, 5. Ils s'y sont emparés d'une magnéto d'une valeur de 1.000 francs.

Autour de Marseille

AIX. — *Obsèques militaires.* — Le maire d'Aix a l'honneur de prier les personnes libres de toutes occupations, de vouloir bien assister aux obsèques du soldat Messaoud ben Ali, du 7e tirailleurs, décédé à l'hôpital militaire. Le convoi funèbre aura lieu aujourd'hui vendredi, à 7 heures 30 du matin. On se réunira à l'hôpital militaire.

Hospices. — Relevé des dons remis à l'administration des hospices pour les malades et blessés militaires : MM. Milhaud frères, 100 fr.; Ligue patriotique des Françaises (quêtes dans les églises), 101 fr. 35; Mlle d'Estienne, brochures ; commune de Meyrargues, chemises, coussins, etc.; maîtres mécaniciens du cuirassé *Voltaire*, journaux illustrés ; Mlles Royère, coussins.

Une Revue du 6e Bataillon de Chasseurs alpins

Les rares promeneurs qui traversaient l'avenue du Prado, hier matin, à 11 heures, ont été patriotiquement émus par le spectacle de la revue du 6e bataillon de chasseurs alpins, de retour de Corfou.

Quatre Croix de guerre ont été remises solennellement, deux à des officiers et deux à de simples chasseurs par le nouveau commandant du bataillon.

Le 6e bataillon, qui quittera sans doute Marseille pour Nice dans la soirée, a défilé ensuite, musique en tête, et regagné son cantonnement de l'American-Park.

Ceux qui purent incidemment assister à cette cérémonie prodiguèrent leurs plus enthousiastes applaudissements, mais nous ne pouvons que regretter, avec l'unanimité de notre population habituée à la publicité donnée aux défilés des troupes alliées, que l'on ait cru devoir faire silence sur cette parade d'une de nos troupes d'élite. — J. B.

Le Crime de la Tête-Noire

Les révélations de l'enquête

Nous avons relaté, hier, dans quelles mystérieuses circonstances le nommé Carrera Domingo, 42 ans, chiffonnier, sujet espagnol, avait été trouvé assassiné, vers 4 heures du matin, dans un terrain vague, à la Tête-Noire. La maîtresse du défunt, Camara Ricarda et son frère, avaient fourni, dans la soirée, à M. Potentier, chef de la Sûreté, de précieux renseignements sur le défunt et sur ses relations.

Ces renseignements ont été confirmés et amplifiés hier, au cours d'une perquisition opérée au domicile de Carrera, 4, rue Meyssonnier. De nombreux objets volés y furent découverts avec divers papiers qui établissent qu'il y a six ans, à Paris, Carrera avait tué un gardien de la paix. Mais, comme il nia ce crime, il ne fut condamné que pour port d'arme prohibée. Parmi les objets volés, il y avait notamment une certaine quantité de savon, ce qui démontre que Carrera était affilié à une bande de voleurs opérant dans les savonneries du quartier. Il recelait au surplus les marchandises avant de les vendre. Et voilà peut-être une des causes de ses fréquentes disputes avec des journaliers arabes, espagnols et italiens. Voilà peut-être aussi la cause de sa mort, car la Sûreté est persuadée que Carrera, très fort lutteur, est tombé dans un guet-apens et exécuté soit par des complices dans les vols qu'il avait commis, soit par des chiffonniers qui pouvaient avoir à se plaindre de lui. En tout cas, il semble établi qu'il s'agit d'une exécution sommaire provoquée par la vengeance.

Or, Carrera devait savoir qu'il était menacé, puisqu'il s'était muni de solides nerfs de bœuf et, très souvent, il en portait un autour du corps, sous sa ceinture. Or, ce jour-là, il ne l'avait point sur lui. Déduction logique, il n'avait pas à se méfier des gens avec lesquels il devait s'entretenir, et qui, peut-être, sont venus l'appeler.

Comme on le voit, les recherches sont aiguillées sur la bonne piste. Il reste à souhaiter qu'elles aboutissent bientôt. Mais nous devons ajouter que M. Potentier n'a nullement inculpé la maîtresse du défunt, ni le frère de cette dernière qui sont, l'un et l'autre, absolument étrangers au crime. — E. L.

Le Midi au Feu

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Bertrand Narcisse-Edmond, expéditionnaire à la Direction des bureaux ambulants des postes, mobilisé le 9 octobre 1914, comme adjudant de réserve au 248e d'infanterie, après avoir été nommé sous-lieutenant, puis lieutenant, obtenu la Croix de guerre, vient d'être inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur à compter du 4 mai 1916 : « pour nombreuses campagnes coloniales. A donné en toutes circonstances l'exemple de l'énergie et du courage ».

Nos vives félicitations à ce valeureux poilu âgé de 49 ans.

M. *Capest Pierre*, caporal à la 12e compagnie du 112e d'infanterie est cité en ces termes à l'ordre du jour de la division :

« Excellent gradé, d'un grand sang-froid, d'une bravoure à toute épreuve. Au cours des affaires des 17 et 18 février 1915, chargé de couvrir dans un poste avancé une section de sa compagnie, a rempli sa mission jusqu'au bout, malgré les pertes élevées de son escouade. Tué en faisant bravement son devoir le 21 mai 1915. »

Le caporal Pierre Capest était le fils de M. Pierre Capest, gouverneur des colonies en retraite, habitant notre ville depuis de longues années.

M. *Dubois Raoul*, caporal au 236e régiment d'infanterie est cité en ces termes à l'ordre de la division :

« A montré une belle audace et un réel courage en faisant partie d'une patrouille qui a pu pénétrer dans les tranchées allemandes, ce qui a permis d'obtenir des renseignements intéressants sur l'organisation défensive de l'ennemi. »

M. *Oustry Justin-Charles*, maréchal des logis au 38e artillerie, a été cité à l'ordre du régiment dans les termes suivants :

« Observateur pendant cinq jours consécutifs dans les tranchées de 1re ligne, a fourni à maintes reprises, des renseignements précieux pour le tir de notre artillerie. A particulièrement fait preuve de courage, le 30 mars, en observant d'un point sur lequel était braquée une mitrailleuse ennemie. »

Aux Boucheries départementales

LES PRIX DE VENTE A PARTIR DU 26 MAI

Les prix de vente de la viande dans les boucheries départementales ont été fixés ainsi qu'il suit :

Bœuf : bas morceaux, le kilo, fr. 2.10 ; bavette et chapelet, 2.70 ; daube coupée, 2.70 ; galinette, 3.60 ; poupe ordinaire, 3.50 ; entrecôte, 3.80 ; culotte sans os, 4.00 ; aloyau, 4.50 ; beefteack ordinaire, 4.50 ; beefteack cœur, 4.80; filet entier, 5.00 ; filet détail, 5.50.

Mouton, veau, agneau, sans changement.

LES SPORTS

BOXE

LA RENTREE DE BIANCHI

L'excellent boxeur Bianchi va faire sa rentrée après 5 mois d'absence. Voilà une nouvelle qui fera sensation dans les milieux pugilistes marseillais. Il sera opposé, au cours d'une réunion qui aura lieu le 3 juin dans la salle du Boxing-Club, à Raouls, le fameux boxeur qui fit match nul avec Williams. Nous reviendrons ultérieurement sur ce grand combat.

MATCH FRANCIS-GANDOLFE

Nous avons annoncé que Gandolfe dut abandonner au 2e round, samedi dernier, à cause d'une foulure du poignet droit. Voici le certificat médical qui lui a été délivré :

« Je soussigné, Louis Gleize, externe des hôpitaux de Marseille, déclare que le nommé Grandolfe Auguste, à la suite de l'accident survenu dans son combat avec Al. Francis, le 20 mai (foulure du poginet droit, artrite traumatique des articulations métacarpo-phalangiennes du médius et de l'index de la main droite), était dans l'impossibilité absolue de continuer le combat.

« Fait à Marseille le 21 mai 1916.

« *Signé :* Louis GLEIZE. »

LA QUESTION DU GAZ

La protestation de l'Union des groupements commerciaux et industriels

Nous avons fait connaître, hier, qu'une délégation de l'Union des groupements commerciaux et industriels de notre ville, présentée par M. Fouque, avait été reçue à l'Hôtel de Ville par M. le maire, à qui elle avait remis une protestation de ce groupement contre les nouvelles prétentions de la Compagnie du Gaz. M. Fouque, nous fait tenir, au sujet de cette délégation, le communiqué suivant :

L'Union des groupements commerciaux et industriels de notre ville vient d'être reçue par M. le maire de Marseille. Elle lui apportait le résultat de ses délibérations relatives à la réclamation de la Société du Gaz et d'Electricité, tendant à majorer de 7 centimes 3/4 le mètre cube de gaz consommé par les contractants de cette Société.

M. Fouque, président, au nom de la délégation fournit de façon précise et succincte les arguments qui doivent faire repousser toute augmentation de tarif aux consommateurs porteurs d'un contrat régulier.

Les différences de résultats dans l'exploitation de cette Société ne peuvent être qu'à sa charge. Le consommateur n'y est pour rien ; il ne peut être atteint comme tarif qu'à l'expiration du contrat qui lie les deux parties. La jurisprudence des tribunaux et cours dont il relève ne reconnaît aucun cas de force majeure dans les circonstances actuelles.

La décision du Conseil d'Etat concernant la ville de Bordeaux n'est qu'une question d'espèce ; il n'y a rien de commun dans la situation des deux villes. Et cette décision intéresse encore moins les contractants de la Société du Gaz et d'Electricité, puisque aucun d'eux n'a participé aux bénéfices et que tous ont payé jusqu'ici un prix élevé le mètre cube à 0,1725, pour permettre à la collectivité d'avoir du gaz à 0,08.

Ce serait une duperie même de discuter un impôt de ce genre mis à la seule charge des abonnés à la Société du Gaz, et ce d'autant plus que cet élément de chauffage et d'éclairage est devenu des plus économiques pour les classes laborieuses.

M. le maire a déclaré prendre bonne note des arguments de l'Union des groupements qui lui paraissaient d'une sérieuse importance, mais que tenant compte aussi de l'intérêt supérieur de la ville, il s'inspirerait surtout des décisions de la Commission nommée à cet effet. Les membres qui la composent sont d'une indiscutable indépendance et les vérifications de M. Busser, expert-comptable, diront à quelle décision on devra s'arrêter dans l'intérêt de tous.

LES VOLS SUR LES QUAIS

Un gros Minotier et son complice sont arrêtés

D'autres arrestations sont possibles

On a dit souvent que les quais, les hangars, les entrepôts du quartier maritime, étaient une véritable forêt de Bondy ou un bois de Cuges. Toute journée qui passe amène une ou plusieurs arrestations de gens — travailleurs ou non, et plus souvent rôdeurs — qui ont ramassé du café, du poivre, du blé. Et le tribunal correctionnel se montre sévère.

Mais ces faits ne sont rien ou peu de chose au regard de celui que nous avons à relater aujourd'hui. Le voleur et le complice qu'il s'était fait, parmi le personnel des Docks même, n'ont pas détourné seulement quelque menue quantité de marchandises. Ils y allaient par centaines de sacs — et c'était du blé, de ce blé qui est si cher aujourd'hui, de ce blé dont on fait le pain imposé à la population marseillaise et qui est si défectueux...

Prenons les choses d'un peu loin.

Il y a quelques jours, c'était le 20 mai, M. Guidoni, chef de la 8e section des Docks, constatait qu'une partie de 120 sacs de froment avaient disparu d'un des hangars dont il a la charge. Ce manquant, M. Guidoni n'arrivait pas à se l'expliquer ; il chercha, fouilla papiers et registres, et trouva le bulletin grâce auquel le blé avait pu sortir du hangar où il était déposé. Ce bulletin avait été établi par un sieur Emile Portal, entré au service de la Compagnie depuis la guerre. On enquêta mieux et on apprit que Portal demeurait quelquefois au bureau pendant les heures de repas et pouvait ainsi facilement se procurer des feuilles de laisser-passer qui n'étaient pas, d'habitude, à sa disposition. Il avait donc établi la feuille, l'avait signée du nom de l'employé chargé du service en imitant la signature de telle manière que le gardien de la porte pouvait s'y tromper et s'était effectivement trompé. Et les 120 sacs de blé étaient sortis — pour aller où ?...

Arrivé à ce point de ses recherches, le chef de section, après avoir prévenu la direction, alla faire une visite à M. Delmas, commissaire du Xe arrondissement. M. Delmas confia cette enquête délicate à M. Carli, un de ses secrétaires, et avisa le service de la Sûreté. Ce fut le brigadier Paillis que M. Potentier délégua. Tous deux commencèrent leur besogne et cherchèrent Emile Portal, qui manquait depuis deux jours de son bureau. On le trouva chez lui, 63, boulevard Mérentié. Les détails déjà connus de l'affaire le mettaient en si fâcheuse posture que, se voyant pincé, Portal n'hésita pas à entrer dans la voie des aveux, car s'il avait facilité la sortie des 120 sacs de blé, il ne les avait ni transportés à une destination inconnue encore, ni vendus à quelqu'un que l'on ignorait, pour le moment.

M. Carli apprit bientôt ce qu'il ne savait pas. Les 120 sacs de blé avaient été transportés par des camions à la minoterie Mouttet, sise à Malpassé. C'était donc à Malpassé qu'on trouverait la fin de l'histoire. Et c'est à la minoterie Mouttet que M. Carli et le brigadier Paillis se rendirent après que Portal eût été écroué, en attendant.

La minoterie Mouttet est un moulin qui compte dans la meunerie marseillaise. Les quantités de blés y sont toujours considérables. Trouverait-on trace des 120 sacs volés aux Docks ? La chance favorisa M. Carli et son collègue Paillis. On trouva les 120 sacs et même 200 autres antérieurement volés.

M. Mouttet fut invité à fournir les pièces justificatives de la provenance des blés déposés dans l'usine ; des papiers nombreux furent apportés aux deux enquêteurs. Mais celui qui s'appliquait aux 120 sacs dont le bulletin de sortie avait été signé par Emile Portal ne se rencontra pas dans le tas. De telle sorte que M. Philémon Mouttet ne put établir que cette marchandise lui appartenait bien. Quant à ce qui concerne les 200 autres sacs, on ne sait pas encore si la preuve de sa propriété pourra être faite ou si le minotier se trouvera dans l'impossibilité de démontrer qu'ils sont à lui ou qu'il a été chargé de les triturer.

Quoi qu'il en soit, M. Mouttet fut conduit, avant-hier soir, au commissariat de la Joliette, où M. Delmas, que son secrétaire avait tenu au courant des péripéties de l'enquête qui durait depuis trois jours, l'attendait. Il restait à lui poser une question, car le minotier jure ses grands dieux qu'il avait acheté la marchandise. Mais il n'est pas dans les habitudes commerciales sérieuses d'acheter pour 12.000 francs de blé sans connaître le vendeur. Or, M. Mouttet ne donnait pas le nom de ce marchand de blé ; ses réponses furent dilatoires au point que le magistrat dut lui déclarer qu'il se voyait forcé de le garder à la disposition du Parquet.

C'est ainsi que M. Philémon Mouttet fut conduit, avant-hier soir, à la prison Chave et présenté, hier matin, au petit Parquet. Le mandat d'amener était transformé en mandat de dépôt. Mouttet et Portal sont donc locataires de la prison préventive.

Mais cette affaire déjà si grosse n'est pas encore tirée au clair. Il reste des complicités à découvrir. Il reste à savoir si les chauffeurs d'auto-camions qui furent pincés, il y a trois jours, sortant 21 sacs de blé avec un laisser-passer de 20 sacs seulement, travaillaient pour M. Mouttet ou pour d'autres minotiers. On veut également connaître si un chargement pris à la Joliette, en dehors des locaux de la Compagnie des Docks, fut transporté à la minoterie de Malpassé ou dans un autre moulin. On veut connaître bien d'autres choses encore au commissariat du Xe arrondissement. Peut-être les saurons-nous également un jour ou l'autre.

Quoi qu'il en soit, il est bon que, puisqu'on arrête journellement les voleurs de blé, de poivre, de haricots, de café en quantités réduites, on mette également en présence de la justice les gros écumeurs des quais. Or, en l'état de l'enquête, M. Philémon Mouttet et son complice Portal appartiennent bien à la catégorie de ces gros écumeurs. La légende prétend qu'ils sont plus néfastes — infiniment — que les petits. — M.

La Fête des Croix de Guerre

Inauguration d'une annexe d'été du « Cercle du Soldat »

L'Hôtel Victoria, dont les façades élégantes bordent le bas de l'avenue du Prado et font angle avec la jetée, a été mis tout récemment, par la Société Immobilière de Marseille, à la disposition du Comité du « Cercle du Soldat ».

La transformation en un agréable cercle d'été à l'usage de nos soldats fut rapidement accomplie et, pour son inauguration, un projet de fête des Croix de guerre recueillit d'unanimes adhésions.

Hier, à trois heures, cette fête a eu lieu, organisée par M. José Silbert, président du « Cercle du Soldat », et M. Gravier, secrétaire général. L'estrade attenante à la pièce centrale, où des tables, des billards, des jeux seront installés, se profilait, au centre d'une vaste vérandah habilement décorée par la maison Sauvaire ; les directeurs du Casino de la Plage avaient prêté le matériel de concert et il est juste d'indiquer que ces concours ont été accordés bénévolement.

Autour de l'estrade prirent place les autorités et les principales personnalités de notre ville : M. le général Ménissier, gouverneur de Marseille, et le lieutenant Lusinchi, son aide de camp ; M. Rambert, secrétaire général de la Préfecture, représentant le préfet ; M. Roger, adjoint aux Beaux-Arts, représentant le maire ; M. le capitaine de Foresta, délégué par le lieutenant-colonel Conquet, major de la garnison ; le général Strafforelo, président de la Société de secours aux blessés ; Mme Schrameck ; les présidentes des trois Sociétés de la Croix-Rouge : Mmes de Clapiers, de la Société de secours aux blessés ; Bohn, de la Société des Dames Françaises ; Dussaud, des Femmes de France ; M. Estrine, ancien président de la Chambre de Commerce.

Sur des chaises, établies par rangées sous les feuillages du jardin, plus de trois cents « Croix de guerre » s'installèrent et la cérémonie commença tout aussitôt :

M. José Silbert, en sa qualité de président, prononça une allocution à diverses reprises applaudie. « Ce ruban rouge et vert, dit-il, que vous portez fièrement sur vos poitrines, symbole de sang versé et de lauriers cueillis sous la mitraille, était pour les hommes de ma génération un souvenir lointain et familier, car nous l'avions vu dans notre première enfance s'épanouir à la boutonnière de nos grands-parents... Il semblait avoir à jamais disparu avec le dernier survivant de l'épopée napoléonnienne quand le gouvernement de la République, jugeant que nos poilus d'aujourd'hui étaient les dignes descendants des grognards de la vieille garde, eut l'excellente pensée d'en orner la Croix de guerre destinée à perpétuer vos hauts faits... Vous ne sauriez vous imaginer la vénération que nous avions pour les vétérans des grandes guerres... Comme eux, vous vieillirez honorés de tous... »

Une ode des mieux inspirées, de notre confrère M. Barlatier, fut déclamée ensuite par M. Léon Segond, de l'Odéon.

Puis, un brillant concert permit à nos soldats et aux nombreux invités d'apprécier Mmes Lovelly, Latil, Darmand, Germaine Petit, Revertégat, Suzanne Damiani, la « Petite Simoni », MM. Boulogne, de l'Opéra ; Boudouresque, Roland d'Ajax. Un chaleureux succès fut réservé à un soldat du 22e colonial, Etienne Liaud, convalescent, évacué du corps expéditionnaire des Dardanelles, élève du Conservatoire de Paris, qui interpréta très artistiquement les grands airs de *Sigurd* et de la *Tosca*.

Enfin, un lunch abondamment servi, termina cette patriotique fête des plus vaillants d'entre nos braves. — J. B.

Pour l'Œuvre des Prisonniers russes

LA « FILLE DE ROLAND » AU GRAND-THEATRE

Par suite de difficultés d'interprétation et la coïncidence de la représentation de la *Fille de Roland* avec d'autres spectacles, dimanche en matinée, le Comité de Secours aux Prisonniers Russes a décidé, afin de donner son plein éclat à cette représentation, de la reporter à mardi prochain, 30 mai, à 8 h. 30 du soir.

La Compagnie des Tramways désireuse de s'associer à l'Œuvre du Comité, a décidé de mettre en circulation ce jour-là à l'issue de la représentation, des voitures de tramways dans les cinq ou six principales directions de la banlieue, afin de permettre à ceux de nos concitoyens qui sont déjà à la campagne de participer, par leur présence, à la représentation de l'œuvre entreprise par le Comité de Secours aux Prisonniers Russes.

Les Boches évadés de l'Arsenal de Toulon

DEUX ARRESTATIONS A SAINT-CYR

Toulon, 25 Mai.

La gendarmerie du Beausset a conduit sous bonne escorte ce matin, à Toulon, deux des prisonniers allemands évadés lundi dernier de l'Arsenal. Ils avaient été arrêtés, la veille, à l'accès d'un bois, sur le territoire de la commune de Saint-Cyr. Les deux autres Boches sont encore en fuite mais, grâce aux mesures prises, ils ne sauraient aller bien loin. — C.

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Eugène Pertus, caporal au 363e infanterie, tué à l'ennemi le 24 avril 1916, à l'âge de 20 ans ;

De M. Auguste Guichard, soldat au 363e infanterie, tué à l'ennemi le 28 avril 1916, à l'âge de 41 ans ;

De M. Emile Bochas, soldat au 2e zouaves, tué à l'ennemi le 23 février 1916, à l'âge de 23 ans ;

De M. Emile Lefèvre, d'Arles, soldat au 140e infanterie, tué à l'ennemi le 19 mars 1916.

Le *Petit Provençal* prend part à l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

La chasse au commerce austro-allemand

Sur requête de M. Rol, substitut, il a été procédé hier aux mises sous séquestre suivantes :

1° Mise sous séquestre d'une somme de 1.609 fr. due à la maison Kluze Portzels, de Leipzig et de la somme de 3.182 fr. 40 due à la maison Unterberg et Helmle, de Durbach ;

2° Mise sous séquestre d'une somme de 1.469 fr. 55 due à la M. J. Himmelstrach, de Fribourg ; d'une somme de 1.214 fr. due à la maison Willis Faber et Schnetz, de Hambourg ;

3° Mise sous séquestre d'une somme de 5.000 francs due à l'Allemand Winckler habitant Marseille et disparu depuis la mobilisation.

Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1904 : Le numéro 380.223 gagne **100.000 francs.**

Les deux numéros 371.673 et 167.174 gagnent chacun **10.000 francs.**

Les 10 numéros suivants : 313.174 379.804 163.700 319.868 246.467 126.417 23.944 363.783 10.336 116.400 gagnent chacun **1.000 francs.**

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 25 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Sur la rive gauche de la Meuse, l'activité de l'artillerie ennemie s'est accrue dans la journée sur nos positions de la cote 304.

Sur la rive droite, après un violent bombardement, les Allemands ont prononcé, vers 17 heures, une série d'actions offensives entre le bois d'Haudromont et la ferme Thiaumont. Toutes ces attaques ont été repoussées avec de lourdes pertes, sauf en un point, où les fractions ennemies se sont emparées d'un élément de tranchées.

Dans la région de Douaumont, les actions d'artillerie continuent très violentes de part et d'autre. Le tir d'une de nos pièces à longue porté a provoqué un incendie dans un dépôt de matériel allemand d'Heudicourt (nord-est de Saint-Mihiel).

Canonnade intermittente sur le reste du front.

AVIATION

Au cours d'un combat aérien, un de nos pilotes a abattu un fokker, qui est tombé dans les lignes ennemies au nord de Vaux.

Dans la région d'Etain, une de nos escadrilles a livré bataille à un groupe d'avions allemands. Deux avions ennemis, très sérieusement endommagés, ont été contraints d'atterrir.

Paris, 25 Mai.

Le *Journal Officiel* publiera demain un arrêté ministériel supprimant l'inspection générale du matériel et des magasins d'approvisionnement du service de Santé militaire.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 25 Mai.

Le gouvernement belge fait le communiqué officiel suivant :

Activité réciproque d'artillerie, assez grande dans la région à l'est de Pervyse.

Nous avons exécuté des tirs de destruction sur Dixmude et les environs de cette ville.

La Bataille de Verdun

Les opérations d'hier

L'ennemi revient à la tactique des coups de bélier isolés. — Les résultats qu'il obtient sont infimes.

Paris, 25 Mai.

A la lutte effroyable des deux derniers jours, sur chacune des rives de la Meuse, a succédé, devant Verdun, une série d'actions offensives des Allemands sur le seul secteur oriental, dans le but évident de réduire à néant nos progrès du 22 sur le plateau de Douaumont.

Cette fois, l'ennemi est revenu à la tactique des coups de bélier isolés. Dans la nuit, il s'est attaqué, d'abord à nos positions des carrières d'Haudremont, au nord desquelles il n'a abouti qu'à occuper une tranchée ; puis, vers la fin de la journée, il a lancé une série de violents assauts entre le bois d'Haudromont et la ferme de Thiaumont, sans autre résultat que d'aborder dans les éléments avancés de notre ligne. Ce sont là, on le voit, des résultats absolument infimes et qui ne compromettent nullement nos gains récents de ce côté.

Dans la région de Douaumont, le duel d'artillerie se poursuit très âpre de part et d'autre et sans interruption. C'est le prélude de prochaines actions d'infanterie. Ces tentatives se renouvelleront peut-être bientôt, et même simultanément sur la rive gauche ou la cote 304 soumise, elle-même, à un bombardement continu et progressif, semble l'objectif particulièrement visé.

Enfin, par ailleurs, l'ennemi, instruit par son échec meurtrier d'hier, n'a plus essayé de déboucher de Cumières. Mais nos grenadiers, dans des actions de nuit, ont regagné du terrain dans les petits bois, à la lisière est du village, prévenant ainsi tout mouvement enveloppant adverse par l'étroit couloir qui sépare de la Meuse cette agglomération.

300.000 soldats allemands sont tombés devant Verdun

Genève, 25 Mai.

Le colonel Feyler qui, comme on le sait, revient d'un voyage d'études sur le front français, poursuit ce soir, dans le *Journal de Genève*, la série de ses articles sur la bataille de Verdun, série qui produit ici une grande impression et un vif retentissement dans toute la Suisse. Le colonel Feyler étudie aujourd'hui la question des pertes devant Verdun :

« Les pertes, dit-il, ont été considérables du côté allemand, et sensiblement inférieures du côté français. En outre, par leur nature, ainsi que par les résultats qui y ont répondu, elles risquent d'agir plus sérieusement sur l'impressionnabilité des populations de l'empire que sur celle des populations françaises.

« Une des grandes unités allemandes, qui a participé aux attaques dès le début, et qui s'est comportée de la plus brillante façon, a dû être retirée du front et reconstituée. Elle était tombée à une petite fraction de son effectif. Elle a reparu sur le champ de bataille, et, de nouveau, fut l'admiration de son adversaire par son courage et sa ténacité, si bien qu'une seconde fois elle dut être ramenée en arrière pour sa reconstitution. Or, maintenant à la troisième reprise d'attaque, les soldats manifestent une répugnance visible pour sortir des tranchées, pour passer à l'assaut.

« Le second renseignement vient d'Allemagne, par une voie dont on me permettra d'ajourner l'indication. Assez nombreux deviennent les soldats mis en prison parce qu'ils refusent de marcher à Verdun. Les batailles des Flandres, en octobre 1914, avaient produit le même état d'esprit. Quant à l'effet sur les populations, il y a cette différence énorme qu'aucun combattant colonial ou de couleur, ne figure dans l'armée allemande. Chaque soldat allemand tombe devant Verdun. »

Et le colonel Feyler estime qu'à l'heure actuelle, il est tombé 300.000 soldats allemands. C'est donc une perte qui frappe au cœur la famille allemande et qui détermine en Allemagne une part de souffrance.

Le colonel termine en ces termes :

« Les Allemands ont été les assaillants. Ils l'ont été parce qu'ils espéraient enlever la position ennemie de Verdun. Après trois mois, à 100.000 hommes sacrifiés par mois, ils constatent que la position n'a pas été enlevée, que leur espoir n'est pas réalisé et que la perte de 100.000 hommes par mois reste sans justification. Ils ont le sentiment de l'échec. Les Français ont été des défenseurs. Au bout de trois mois, s'ils constatent qu'avec de moindres sacrifices leur défense a été à peine refoulée et qu'elle leur laisse la perspective d'une récupération. Même sans récupération, ils auront conservé la place que l'ennemi prétendait enlever. Dès lors le résultat justifie leurs pertes. Ils ont le sentiment d'un succès.

« Conclusion : les populations allemandes doivent subir une souffrance sans compensation, tandis que les populations françaises sentent la leur, quoique vive, adoucie par le baume d'une espérance. »

En Mésopotamie

Communiqué officiel anglais

Londres, 25 Mai.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant sur les opérations en Mésopotamie :

Les Turcs continuent à occuper leurs positions sur la rive gauche dans le voisinage de Sanna-I-Yat. De la rive droite, l'artillerie britannique harcèle efficacement leurs communications avec la rive gauche.

Les Troubles d'Irlande

Déclaration de M. Asquith à la Chambre des Communes

Londres, 25 Mai.

A la Chambre des Communes, M. Asquith a fait sa déclaration sur la question irlandaise devant une Chambre comble. Lord Wimborne occupe sa place dans la galerie des Pairs.

— « Le devoir primordial du gouvernement de l'Irlande, dit M. Asquith, était de restaurer l'ordre et d'empêcher le renouvellement de l'émeute. Nous nous réjouissons de ce que la grande masse du peuple irlandais n'ait manifeste aucune sympathie pour la rébellion. La loi martiale a été maintenue comme mesure de précaution. Nous espérons que sa disparition sera prompte et complète. La composition du Comité exécutif d'Irlande doit, pour le moment, être provisoire.

« J'ai vu de mes propres yeux les scènes de désolation que des infortunés, mal guidés, ont soulevées sur une énorme superficie près de Dublin, et je me suis entretenu longuement avec les divers représentants de toutes les écoles politiques de l'Irlande.

« J'ai rendu visite à un grand nombre de personnes arrêtées et me suis entretenu librement avec elles. Deux choses m'ont particulièrement impressionné : 1° L'effondrement complet de la machinerie constituée par le gouvernement exécutif en Irlande ; 2° Le sentiment universel qu'on a en Irlande que nous possédons maintenant une occasion unique pour régler le problème irlandais ».

M. Asquith rend hommage au dévouement des Irlandais de toute religion et de toutes classes à la cause des Alliés, au sang qu'ils dépensent tous les jours sans compter pour cette cause et qui consacrera à jamais la mémoire de ces sacrifices en Irlande, tout comme en Grande-Bretagne. Il ajoute qu'il lui est intolérable de penser qu'après la guerre les Irlandais puissent continuer à se dresser les uns contre les autres.

Je suis persuadé, comme je l'ai dit déjà, qu'en Irlande même on a un sincère désir d'arriver à un accord. Le gouvernement, et je parle au nom de tous mes collègues, dont quelques-uns, on se souvient, entretenaient les vues les plus diverses sur la question irlandaise, est anxieux de faire tout son possible pour faciliter un tel résultat. A la requête unanime de ses collègues, M. Lloyd George entreprend de consacrer son temps et son génie dans ce but et si les milieux irlandais ont, tout comme en Angleterre, un désir honnête et résolu de profiter d'une telle occasion, nous ne pouvons qu'espérer que la mission pacifique et réconciliatrice de M. Lloyd George est non seulement accompagnée des vœux sincères de tous les membres de la Chambre des Communes, mais de quelque chose de plus : de la croyance qu'un tel résultat peut et doit être atteint ».

M. Asquith termine en demandant qu'en de telles circonstances tous les groupes de la Chambre des Communes s'abstiennent d'une discussion immédiate des affaires irlandaises, discussion qui pourrait entraver un règlement complet et durable.

M. Redmond se levant après M. Asquith, déclare qu'il ne pourrait prendre sur lui-même de pas répondre au désir exprimé par le premier ministre de s'abstenir de discuter actuellement les affaires irlandaises. Tout ce que j'ajouterai, dit M. Redmond, est que si la nouvelle méthode inaugurée par le gouvernement, et confiée à des mains énergiques et habiles, échouait, j'espère que la faute n'en incombera pas à l'attitude ou à l'action de mes collègues ou à moi-même.

M. O'Brien, nationaliste indépendant, pense qu'il doit également s'incliner devant l'appel en faveur du silence.

Sir Edward Carson exprime son vif désir de répondre au même appel.

Casement en Cour d'assises

Londres, 25 Mai.

Le grand jury confirme le renvoi de sir Roger Casement devant la Cour d'assises. Les débats commenceront le 26 juin.

Le jury qui aura pour charge de juger Roger Casement a été constitué aujourd'hui. Casement est poursuivi pour avoir prêté son appui aux ennemis du roi, et commis ainsi un acte de trahison.

L'Italie en Guerre

Communiqué officiel italien

Rome, 25 Mai.

Le commandement suprême italien fait le communiqué officiel suivant :

Depuis le Stelvio jusqu'au lac de Garde, échange de tirs d'artillerie et fusillade avec une plus grande intensité dans la zone de Cevedale et du Tonale.

Dans la vallée de Lagarina, dans la nuit du 24 mai, après un bombardement intense contre nos positions de Zugna-Morta, l'ennemi a prononcé deux attaques dans la direction de Serravalle et du col de Boule. Il a été repoussé vigoureusement.

Dans la matinée du 24 mai, il a renouvelé avec des troupes fraîches une attaque violente et opiniâtre vers le col de Boule. Il a été rejeté avec des pertes très sérieuses et a été poursuivi par nos troupes, qui ont en même temps réoccupé la hauteur de Marmesan, au sud-est du col.

Dans la journée du 24 mai, vif duel d'artillerie. Notre artillerie a atteint en plein une pièce ennemie de moyen calibre, que l'on avait transportée vers Pozzacchio, et l'a renversée.

Entre Vallarsa et Posina, l'adversaire, après avoir tenu nos positions sur Pasubio sous un violent bombardement pendant toute la journée du 23 mai, a lancé une attaque au cours de la nuit. Les fortes colonnes d'infanterie ont été fauchées par nos tirs et ont été rejetées en désordre entre la Posina et l'Astico.

Hier, l'ennemi a commencé ses premiers tirs d'artillerie le long de la ligne Montemaggio-Toraro. Ils ont été contre-battus efficacement par notre artillerie.

Dans le secteur d'Asiago et dans la vallée de Sugana, la situation reste sans changement.

Le long du reste du front jusqu'à la mer, activité intermittente des deux artilleries. Notre artillerie a provoqué l'explosion d'un dépôt de munitions en arrière du Monte San-Michele.

Le Lieutenant-Général Brusati est mis à la Retraite

Rome, 25 Mai.

Par décret en date du 25 mai 1916, à la suite d'une délibération du Conseil des ministres, le lieutenant-général Roberto Brusati a été mis à la retraite.

Remise de décorations anglaises

Rome, 25 Mai.

Dans les jardins de l'ambassade britannique, le prince Arthur de Connaught, qui est venu dans ce but, de Londres, a remis les décorations conférées par le roi George à plusieurs officiers de l'armée et de la marine italiennes, en reconnaissance des services rendus à la cause des Alliés pendant la guerre actuelle.

Ont reçu des décorations : les amiraux Cutinelli et Marzolo et d'autres officiers, sous-officiers et matelots de l'armée et de la marine. Le prince Arthur de Connaught a épinglé lui-même les décorations sur la poitrine des décorés.

Le peuple italien doit imiter le peuple français

Rome, 25 Mai.

Sous la signature de Luigi Luzzatti, le *Corriere della Sera*, dans un article consacré à l'anniversaire de notre guerre, écrit aujourd'hui :

« Les regrets ne sont plus permis, le doute ne saurait s'admettre, l'hésitation est condamnable, car aujourd'hui, à Verdun comme sur le Haut-Astico, on se bat pour sauvegarder la civilisation dans le monde. C'est aux heures difficiles que les peuples libres, exhalent leurs hautes vertus et lorsque le despotisme se croit encore capable de triompher, il faut lui faire front avec la certitude morale et militaire de la victoire définitive du bien sur le mal, de la liberté sur la tyrannie.

« Tout le peuple italien doit oublier ses différends et prendre inspiration et exemple de cet admirable pays de France où, socialistes et capitalistes, libéraux et conservateurs, catholiques et francs-maçons, cléricaux qui voudraient soumettre l'Etat à l'Eglise, anarchistes qui visent à l'abolition de l'Etat, tous sacrifient leurs dissentiments à l'idéal de la Patrie, la grande unificatrice, la très glorieuse rédemptrice, la miraculeuse pacificatrice ».

Les Colis postaux pour l'Italie

Berne, 25 Mai.

On apprend que la mesure prise récemment par les gouvernements français et anglais relativement à l'envoi des colis postaux sera très prochainement adoptée par le gouvernement italien et permettra au petit commerce et aux particuliers de renouer les relations que la guerre avaient interrompues et évitera à l'avenir de passer par les formalités de la Société de surveillance suisse de Berne. L'examen des colis aura lieu par ses soins.

Les relations commerciales entre la France et la Suisse

Genève, 25 Mai.

Il va arriver incessamment à Saint-Gall une Commission spéciale française dans le but de faire une enquête sur les difficultés des relations commerciales avec la France, et les moyens d'y remédier.

Cette Commission a été formée sur l'initiative de M. Arlaud, vice-président de la Ligue pour la consolidation des intérêts français, et sous le patronage de M. Herriot, maire de Lyon.

La Cocarde du Souvenir

UNE DELEGATION REÇUE PAR LE GENERAL JOFFRE

Paris, 25 Mai.

Cet après-midi, à 3 heures, une délégation de la Cocarde du Souvenir, composée de MM. Paul Strauss, Mascuraud et Charles Deloncle, sénateurs ; Galli, député ; Marcoud, secrétaire général ; L. Chassaigne-Guyon, ancien président du Conseil municipal de Paris, et Mme Berthoulet, déléguée générale des Dames Patronesses, a été reçue au grand quartier général par le généralissime Joffre, pour l'entretenir des premiers résultats obtenus par l'Œuvre. Celle-ci a déjà mis à la disposition de l'autorité militaire 100.000 cocardes destinées à être placées sur les tombes de nos soldats morts pour la Patrie et à permettre ainsi aux familles de retrouver, après la guerre, les restes de nos héroïques défenseurs.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 25 Mai.

Le grand état-major fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Dans la région à l'ouest de l'île Dalen, les Allemands, après un violent bombardement, ont pris l'offensive et, refoulant notre poste d'avant-garde, se sont emparés d'une de nos tranchées avancées. Nous avons lancé une contre-attaque et nous avons délogé l'ennemi, qui s'est replié sur ses tranchées. Nos pertes sont nulles.

Nous avons repoussé par notre feu une tentative de l'ennemi pour progresser vers Kanpilovka, à dix verstes au nord de la gare d'Olyka et pour couper nos fils de fer barbelés.

La situation est sans changement sur le reste du front.

FRONT DU CAUCASE. — Dans la direction de Mossoul, nous avons repoussé une offensive de l'ennemi sur Revanduz. Rien d'important à signaler dans les autres directions.

Nos troupes opérant dans la région de Kermanschach et de Kasrishirin, ont fait leur jonction avec les forces anglaises sur le Tigre, en aval de Kut-el-Amara. Le 22 mai, nos cosaques sont arrivés au quartier général du commandant du corps britannique de Mésopotamie.

Le Tunnel sous la Manche et la Guerre sous-marine

Londres, 25 Mai.

Le secrétaire du ministère des Travaux Publics, sir Lionel Earle, a fait devant la Commission parlementaire, des déclarations intéressantes, au sujet du projet de tunnel sous la Manche.

L'alliance avec la France a supprimé toute crainte d'invasion. D'autre part, la guerre sous-marine a fait comprendre à tous combien notre ravitaillement eût été plus facile, si nous avions possédé un chemin de fer avec la France. Il eût été plus aisé également de transporter nos troupes en France. Sir Lionel Earle a ajouté qu'un tunnel sera la garantie la meilleure et la plus complète contre la famine.

Les frais du tunnel sont évalués à quatre cents millions de francs et la durée de sa construction à trois ou quatre ans.

Le Service obligatoire en Angleterre

Londes, 25 Mai.

Le roi a donné sa sanction au bill du service militaire.

Ce bill a désormais force de loi et entrera en vigueur le 24 juin.

Un Navire de guerre hollandais coulé à la suite d'une collision

Londes, 25 Mai.

Le mouilleur de mines hollandais *Scheldt* est entré en collision avec un autre navire de guerre hollandais, et a été coulé. L'équipage est sauvé.

La Santé du Général Galliéni

Paris, 25 Mai.

Le bruit a couru, à Paris, que l'état du général Galliéni avait empiré. Nous sommes en mesure d'annoncer, d'après les dernières nouvelles de ce soir, prises à 9 heures et demie, à la source même, que l'état du général Galliéni est le même que précédemment, plutôt en amélioration sensible. La journée a été bonne.

L'Inauguration d'un Monument anglais à Buenos-Ayres

Buenos-Ayres, 25 Mai.

Le ministre de Grande-Bretagne, sir R. Tower, a inauguré la Tour des Horloges, beau monument que la collectivité britannique a offert à la République Argentine à l'occasion du centenaire de son indépendance. Le président de la République, les ministres et une foule immense assistaient à cette cérémonie.

Les Universitaires français en Angleterre

Londres, 25 Mai.

Seize professeurs de l'Université de France, invités par le Foreign Office, arriveront aujourd'hui à Oxford, où ils séjourneront plusieurs jours. Ils seront les hôtes de différents collèges. Leur visite a pour but de montrer aux Français quelle est la vie des Universités anglaises en temps de guerre.

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE 52 fr.

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, SETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

M. Eugène Aillaud, conseiller municipal, et Mmes E. Aillaud ; Mlles Marie et Henriette Aillaud ; M. et Mme François Aillaud ; M. et Mme Léon Aillaud ; M. et Mme Joseph Aillaud ; M. et Mme Félix Zabot et leurs enfants, profondément émus des témoignages de sympathiques condoléances qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de leur père regretté, **M. Isidore AILLAUD**, instituteur en retraite, ancien maire de Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône), adressent à tous leurs parents, amis et connaissances, à la population de Saint-Cannat, aux autorités civiles et religieuses, au personnel enseignant ainsi qu'aux enfants des écoles de cette localité, l'expression de leurs sincères remerciements et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée samedi 27 du courant, à 11 heures du matin, en l'église Saint-Philippe, rue Sylvabelle.

AVIS DE DECES

Les membres du **Cercle de l'Union**, au Canet, sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté collègue **M. MICHEL Marius**, qui auront lieu ce matin, à 9 heures, Usine Ferran-Reynaud, au Canet.

La Pitié Suprême prie ses adhérents et toutes personnes (hommes ou dames) qui pourraient se joindre à elle d'assister aux obsèques du soldat **POUILLET Constant**, du 371e régiment d'infanterie, mort pour la Patrie, qui auront lieu aujourd'hui vendredi, 26 mai, à 4 heures du soir, à l'Hôpital Militaire, rue de Lodi.

Réfugiés et Disparus

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

adressées par les familles

M. Costanza Ventura, soldat au 69e régiment d'infanterie, 12e compagnie, disparu le 5 avril 1916. Prière d'écrire à M. Costanza, 154, rue Félix-Pyat, Marseille.

Coste Kléber-Emile-Maximin-Jean-Baptiste, soldat au 112e régiment d'infanterie, 11e compagnie, disparu le 20 juin 1915 au bois de la Grurie (avis officiel du ministère de la Guerre), est recherché par ses parents : M. et Mme Coste Auguste, propriétaires au Puy-Sainte-Réparade. On serait très reconnaissant aux prisonniers militaires et grands blessés, retour d'Allemagne, de donner des renseignements, si possible, à l'adresse ci-dessus.

NOTA. — *Nous rappelons à nos lecteurs qu'avant de nous demander l'insertion d'une demande de renseignements, ils devront s'être adressés au bureau des renseignements du Ministère de la Guerre, qui leur aura répondu ne pouvoir donner aucune nouvelle sur le soldat disparu et mentionner sur leur demande que ce service n'a pu leur donner satisfaction.*

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

CONCERTS CLASSIQUES.— Pour le dernier concert de la saison, l'Association Artistique fera entendre Mme Caponsachi dans le *Concerto en ré mineur*, de Lalo; l'*Elégie*, de Fauré; et l'*Allégro appassionnato*, de Saint-Saëns. A l'orchestre, *Ouverture de Patrie*, de Bizet; *Le Songe de Gérontius*, d'Elgar et *Le Coq d'or*, de Rinisky-Korsakow. Prix ordinaire des places, 4, rue Montgrand. Téléphone, 1700.

REJANE AU GYMNASE. — La célèbre artiste Réjane jouera son plus grand succès *Madame Sans-Gêne*, demain samedi, en soirée, et dimanche, en matinée et en soirée. Tout Marseille sera au Gymnase pour ces représentations sensationnelles. Réjane est entourée par sa renommée troupe du Théâtre Réjane, avec tous les magnifiques costumes qui rehausseront l'éclat de ce grandiose spectacle. Location ouverte de 10 h. à 6 h. Tél. 27-79.

LA FILLE DU TAMBOUR-MAJOR AUX VARIETES-CASINO.— Aujourd'hui, en soirée, à 8 heures 30, une très brillante représentation sera donnée aux Variétés-Casino, où l'on reprend *La Fille du Tambour-Major*, le célèbre opéra-comique d'Offenbach.

L'interprétation de *La Fille du Tambour-Major* a été confiée à des artistes d'élite : M. Fernand Lemaire, le brillant ténor de l'Opéra de Marseille; M. Cadio, le renommé baryton de l'Opéra Comique; la délicieuse première chanteuse étoile, Mme Neuillet-Caussade; les célèbres comiques Saint-Léon et Kerny; Mlle Eymin, Mme Verneuil; M. Renardy, etc. Location ouverte. Téléphone : 27-79.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Aujourd'hui, changement complet de programme avec les débuts de Louise Loyal, Rastel, les Stanfords, Andrée Miette, Régina, etc... et les dernières représentations de l'Américan-Circus.

Sur l'écran, un merveilleux drame exotique en 3 parties, *Fidélité d'Indienne*.

Matinée et soirée tous les jours, fauteuils 1 fr.; pourtours, 0 fr. 50. Location à l'avance pour les places réservées et les loges.

ALCAZAR-CINEMA. — Aujourd'hui, gala avec débuts des deux plus grandes vedettes de l'écran : Mistinguett, dans *Chignon d'or*, drame réaliste en 3 actes ; *Un coup de feu dans la nuit*, et *Souvenirs d'autrefois*, drames angoissants ; 30 minutes de fou rire avec le premier épisode de *La folle aventure de Charlot et Lolotte : l'Enlèvement*, comédie bouffe en 2 actes. *Willy et Colin, Gribouille*, comiques. *La guerre sur tous les fronts*. Helmer et son orchestre. Entrée, 0 fr. 30.

HIPPODROME-PALACE (Châtelet-Théâtre). — Samedi 27 mai, en soirée, dimanche 28, matinée et soirée, trois grandes séances avec un programme extraordinaire : *Denise*, grand drame d'après la célèbre pièce d'Alexandre Dumas fils ; *Entre hommes et fauves*, grand drame moderne d'aventures ; *Les Gaietés de l'escadron*, vaudeville étourdissant d'après l'œuvre de Georges Courteline. Les dernières actualités, etc. Orchestre symphonique.

ELDORADO-CINEMA. — Le programme d'aujourd'hui comprend une série de films sensationnels, notamment *La Relique du Bonheur*, grande œuvre à succès. Les dernières actualités de la guerre, etc... Orchestre G. Rey. Entrée 0 fr. 20.

ARTISTIC-CINEMA. — *La Neuvaine*, grand film artistique Gaumont; *La Seconde Madame Saint-Clair*, comédie sentimentale; Billi dans ses scènes comiques. Tous les jours matinées et soirée. Salle aérée.

Bulletin Financier

Paris, 25 mai. — Bien que les cours demeurent en général soutenus, on ne s'est que peu occupé aujourd'hui. On a bien enregistré quelques transactions assez suivies, sur les titres des Compagnies de navigation et des entreprises de transport en commun, mais le reste de la cote est demeuré plutôt calme. Nos rentes françaises se contentent de maintenir leurs cours précédents. Fonds russes un peu irréguliers, mais Extérieure Espagnole ferme. Thomson Houston, Penarroya, Electro Métallurgie, Dynamite, en principe assez bien disposées. Chemins Français et Chemins Espagnols avec échanges, mais valeurs cuprifères sans aucun entrain, notamment le Rio-Tinto. On peut en dire autant d'ailleurs des valeurs industrielles russes. Valeurs de caoutchouc hésitantes, tout comme la Debeers ordinaire, qui est légèrement moins bien. Mines d'or calmes, même la Modderfontein B.

Bourse de Marseille du 25 Mai

3 % Nominatif, 62 60; coupures, 62 60; 3 % au porteur, 62 75; coupures de 100, 62 75; coupures de 200, 62 75; coupures de 300, 62 75.— 5 % Certific, 88 10; coupures de 100, 88 10.— Espagne, coupures de 480, 95 75.— Japon 4 % 1905, 86 60.— Russie 5 % 1906, 87 80; 4 1/2 % 1909, 78 15.— Turquie, 59.— Panama, 100.— Compagnie Générale Française, 1.717.— Rio-Tinto, titres de 5, 1.800.— Ville de Paris 1871 3 %, 365; 1875 4 %, 490; 1898 2 %, 315 50; 1912 3 %, 230.— Foncières 1879, 3 %, 465.— Foncières 1883 3 %, 333; 1885 2 60 %, 342.— Communales 1891 3 %, 309.— Communales 1912 3 %, 202.— Foncières 1913 3 1/2 %, 397.— Paris-Lyon-Méditerranée 3 % 1852-1855, 348; fusion ancienne 3 %, 339 50; fusion nouvelle 3 %, 335.— Société Marseillaise de Crédit, action lib., 485.— Cyprien Fabre et Cie, 710.— Fraissinet et Cie, 490.— Compagnie de Navigation Mixte, 380.— Société Générale de Transports Maritimes à Vapeur, 605.— Société Nouvelle des Raffineries de Sucre de Saint-Louis, 1.277. — Verminck C. A. et Cie, 112.— Société Franco-Africaine Enfida, 849.— Immobilière Marseillaise, 482; actions de jouissance, 107 50.— Afrique Occidentale, 1.410.— Chantiers et Ateliers de Provence, 540.— Fournier L. Félix et Cie, 182.— Compagnie Française du Froid Sec, 106.— Société des Grands Travaux de Marseille, 685.— Compagnie Marseillaise de Madagascar, 830.— Société Anonyme de la Morue Française, 800.— Tuileries et Briqueteries de Marseille, 1.125.— Compagnie des Vignobles de la Méditerranée, 80.— Ville de Marseille 1890 3 1/2 % 435.— Docks et Entrepôts de Marseille 3 %, 350.— Forges et Chantiers de la Méditeranée 5 %, 487.— Société du Gaz et de l'Electricité de Marseille, 4 %, 407.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 25 mai.— Tola Marie, traverse des Moulins, 2.— Templier Jeanne, rue Charlois-Cadet, 2.— Sanna Antoine, domaine Bonnefoy.— Serre Lucie, rue Goudard, 34.— Wilhelm Emilienne, rue Château-Payan, 65.— Combe Lucien, boulevard Pons, 8.— Egrefeuille Ferdinand, avenue du Prado, 53.— Sansonetti Marie, rue Albrand, 48.— Dogliani Jean-Baptiste, Estaque-Rio.— Castellani Antoinette, rue de la Guirlande, 22.— Giordano Marguerite et Giordano Marie, Saint-Marcel.— Gigante Ida, rue Albrand, 46.

Total : 19 naissances dont 6 illégitimes.

DECES du 25 mai.— Borghi Tranquillino, 54 ans, boulevard Noël, 2.— Maurah Lounis, 28 ans, boulevard Lafuente, 42.— Lenoir Jeanne, 66 ans, rue Sylvestre, 63.— Roman Barthélemy, 60 ans, rue Pastoret, 50.— Meuglilletta Saïd, 20 ans, rue des Chapeliers, 13.— Fava Marie, 14 mois, rue Fontaine-Rouvière, 46.— Tastevin Albert, 18 mois, Saint-Louis.— Acamfora Louis, 5 jours, traverse Milliard, 59.— Grivel Timoléon, 80 ans, Vieille-Chapelle.— Chiaparo Francesco, 61 ans, rue Larrey, 25. — Michel Pierre, 65 ans, Canet.— Benso Dante, 4 ans, Saint-Marcel.— Monteverde Matteo, 79 ans, boulevard Féraud, 7.— Rens Mireille, 47 jours, rue Halle-Delacroix, — Gobert Marie, 83 ans, Sainte-Marguerite.— Carnau Albert, 1 an et demi, Pont-de-Vivaux.— Lambiose Angèle, 14 mois, rue Millianah, 22.— Lorenzi Marianna, 37 ans, rue de la Madeleine, 39.— Tourniaire Edmond, 13 mois, rue Sainte-Thérèse.

Total : 25 décès, dont 8 enfants, plus 3 morts-nés.

VERITABLE
TISANE
DES TREIZE PAQUETS
du PÈRE Blaize
CONTRE TOUS LES VICES
DU SANG ET L'IRRITATION
Prix 0.60 le paquet; par poste 0.90
Maison BLAIZE PERE, 4 a, r. Méolan
Le second magasin (par la rue de Rome)
Ne pas se tromper
REFUSER LES IMITATIONS

DERNIER CADEAU

Quel est le dernier cadeau d'une mère à son fils partant pour le front ? Un flacon de **Dentol**.

Le **Dentol** (eau, pâte et poudre), est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche ; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le **Dentol** se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie.

Dépôt général : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

Le **DENTOL** est un produit français.

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison Frere, 19, rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant du *Petit Provençal*, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de **Dentol** une boîte de **Pâte Dentol** et une boîte de **Poudre Dentol.**

MALADIES : SECRETES ET DE LA PEAU. Guérison la plus sûre et la plus rapide par la Méthode Cassius (*40 ans de succès*). **Consultations gratuites,** 13, rue d'Aix, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

EXTRAIT des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Nimes.

Sur l'appel interjeté le 11 mars 1916, par le nommé Arnal Antoine-Maurice, âgé de 54 ans, né le 13 mars 1852, à Veyreau, arrondissement de Millau (Aveyron), fils de Louis et de Saumade Marie, laitier, demeurant à Avignon,

D'un jugement rendu le 6 mars 1916, par le Tribunal de police correctionnelle d'Avignon, qui en le déclarant coupable de falsification et mise en vente de lait falsifié, délit commis le 10 janvier 1916 et pour la répression, le condamne à un mois d'emprisonnement et huit cents francs d'amende,

Ordonne l'affichage par extrait du jugement aux douze portes d'entrée de la Ville, à la porte des Halles, à la porte du Palais de Justice, à la porte de la Mairie, à la porte du domicile d'Arnal et sur les diverses voitures de livraison dont il est possesseur, dit que ces affiches resteront apposées pendant sept jours ;

Ordonne l'insertion par extrait du présent jugement dans les journaux « Le Nouvelliste de Lyon », « Le Petit Provençal » et « Le Méridional » ;

Condamne le prévenu aux dépens. Le tout par application des articles 1, 3, 5 et 7 de la loi du 1er août 1905 ; 194 du Code d'instruction criminelle.

La Cour d'Appel de Nimes, Chambre des appels correctionnels, par arrêt du 5 avril 1916, confirme le jugement en dehors énoncé.

Pour extrait conforme, délivré à M. le Procureur général, sur sa réquisition.

Le Greffier en la Cour,
A. GAILLARD.

Vu pour extrait :
Le Procureur Général.

SAGE-FEMME BASSAS-CAILLOL, 4, boulevard Madeleine. Consult. t. l. jours. Prend pens. Prix modérés. Place enf. sans formal. Discr., soins. corresp.

Mme Vve ANDREA La consulter c'est réussir en tout, 12, rue Châteauredon, 1er étage.

VENDEURS et **VENDEUSES** connaissant soieries et **caissières-comptables** sont demandés avec références chez Baze, cours Saint-Louis.

ON DEMANDE ouvrières couturières, atelier Franceschi, Maison Baze, cours Saint-Louis.

MOTO SACOCHE 2 chx et 1 ch. 3/4, occasion unique, 53, rue Saint-Bazile, Balança. Pressé.

ON DEMANDE des ouvriers scieurs. S'adresser chez M. Guérin, 3, boul. des Vignes.

ENVELOPPES toile et boîtes carton pour expéditions ; boîtes et sacs p. 1re communions, Roninn, 48, r. Vacon, 1er.

AVIS M. Joseph Parodi, rue Béranger, 12 (Blancarde) ne répond pas des dettes de son épouse Maria Blanc, qui n'habite plus avec lui.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après** la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

1er AVIS Le magasin de couronnes, rue d'Endoume, 193, est vendu à M. Mouton. Oppos. Maurin, boulevard Michel, 9 (perles).

Mme MYRELLA la consulter, c'est réussir en tout, 27, r. Tapis-Vert, au 4e.

ON DEMANDE chauffeur pour machine à vapeur. S'adr. Reynaud de Mazan, 2, rue de Turenne.

ÉLECTRICITÉ Installations en tous genres. Sonnerie, éclairage, 2, rue Eglise-Saint-Michel.

DROGUERIE Je suis acheteur de Gentiane, faire offre et échantillon, **DIANOUX**, pharmacien, gd chemin d'Aix, 30, Marseille.

IMPUISSANCE infailliblement guérie par PILULES ROBUROGENES. La boîte 10.35 franco. Notice Gratis. **LAIRE**, Phien, 111, r. de Turenne, Paris.

MESDAMES tous retards ou suppressions immédiatement **régularisées sans danger avec une boîte de CAPSULES SIXTINES.** — Envoi fco discret c. mandat 5 fr. — Dépôt : Phie, 8, all. de Meilhan, Marslle.

ASTHME la Poudre et les Cigarettes de l'abbé Leroy arrêtent instantanément les plus violents accès d'Asthme, d'Oppression ou d'Etouffement, Toux rebelle. Leur usage journalier procure une guérison certaine. 1 fr. 64 la boîte expédiée franco contre mandat adressé à Gastinel pharmacien, 94, Rue de la République, 94, à Marseille.

MALADIES SECRÈTES de la peau, des poumons **Clinique : Phie bd National, 3** Consultations. On ne paie que les remèdes.

DÉCOLLETEUR outilleur est demandé, 6, rue du Petit-Versailles, coin avenue Rostand.

OUVRIERS tôliers, chaudronniers, fumistes et **monteurs** pour chauffage central sont demandés Soc. Anon. des Etablissements Fascio et Sauvaire, 78, rue Cherchell.

Caisses vides à vendre longueur 1 mètre, largeur, 0m45, hauteur, 0m35. **S'adresser, 24, rue Colbert**

BELGE réformé après blessures, chevalier de l'Ordre de Léopold, causant les langues vivantes, sollicite emploi. Etait, avant la guerre, expéditeur dans les ports belges. Ecrire pour convocation à la Ligue Belge, 29, r. Cannebière.

SAGE-FEMME Mme **ARNAUD**, 26, all. Capucines. Prend pens. Consult. t. l. jours. Disc.

Mme YRAM donne bons conseils, réuss. en t., 32 ans succès, tr. sérieux et honor. Pas confondre, rue d'Aubagne, 26, au 1er.

CAISSES vides, contenance 12 à 14 litres, sont achetées à 0.75 pièce. Takina Grand-Chemin d'Aix, 30.

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia, 46

PERDU Mercredi entre 11 et 13 h., un bracelet-montre or, dame. Prière à la pers. qui l'aura trouvé de vouloir bien le porter allée de la Compassion, 16. Récompense.

Le Gérant : Victor HEYRIES
Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

MALADIES DE LA FEMME

Exiger ce portrait

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, les Fibromes, Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** se trouve dans toutes les pharmacies : 3 fr. 75 le flacon; 4 fr. 35 franco gare. Les trois flacons, 11 fr. 25 franco gare contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis)

Annonces Economiques "Classées"

DEMANDES D'EMPLOIS

La ligne 0 fr. 50, minimum 2 lignes

MUTILE DE GUERRE, marin, dem. place surveillant ou concierge. Ecrire : Morin, traverse de la Chaîne, boul. 9, à Mourepiane, par Saint-Henri.

REFUGIE BELGE, patron d'hôtel et café, parle cinq langues, demande place. Ecrire : Hieminck, poste restante Colbert.

INFIRMIER longue pratiq., nerveux, aliénés, disponible. Darcole, al. Capucines, 7, 3e.

RETRAITE octroi, très actif, 53 ans, demande emploi. S'adr. ou écrire Gustave, 13, rue du Bourdon.

HOMME, 35 ans, de toute confiance, réform. no 2, désire pl. camion, livreur, ancienn. établi. Ecr. p. rest., L. Laugier, Capucines.

EMPLOYE DE BANQUE, 16 ans, cherche emploi de bureau. Ecrire Guichard, promenade de la Corniche, 177.

OFFRES D'EMPLOIS

BONNES OUVRIERES mécaniciennes monteuses de manches pour travail militaire demandées, bien payées, chez Dupuy et Biorci, vallon Montebello, 18.

TOURNEURS et ajusteurs demandés, haute paie, capables, références exigées. Plantevin et Cie, 41 B, rue Ferrari, Marseille.

HOMME DE PEINE pour tout faire demandé, teinturerie Chapignac, 13, r. Sainte-Victoire.

ON DEMANDE ouvriers métallurgistes et manœuvres, ateliers de literie, 25, b. Vauban.

HOMME DE PEINE demandé, travail assuré. Voir équarrissage, 17, rue Saint-Adrien, matin à 9 heures.

EBARBEURS, 0 fr. 60 l'heure, et manœuvres, sont demandés, Etablissements Fascio et Sauvaire, 78, rue Cherchell. Inutile se présenter sans bonnes références.

BONNES CULOTTIERES et vestières, ainsi que des rabatteuses demandées, 80, boulevard de la Corderie.

BONNE demandée, références exigées. S'adresser le matin, 14, boul. Extérieur (Arenc), 3e.

SCIEUR DEMANDE pour la circulaire. S'adresser dimanche proch., de 9 h. à midi, au bar, rue du Muguet, 12.

MECANICIENNES avec machine, pour vareuses kaki, bien payées, et rabatteuses demandées, Mme Randoing, 98, rue Grignan, au 1er, salle 4.

OUVRIERES et demi-ouvrières tailleuses très capables, demandées, 11, rue Sainte, au 1er, bien payées.

ON DEMANDE garçon, de 15 à 16 ans, présenté par ses parents. Se présenter de 9 h. à 10 h. : Fourment, 7, rue Halle-Delacroix.

DEMI-OUVRIERES et des apprenties giletières demandées, rue Bonneterie, 7, au 4e.

LA VANNERIE NOUVELLE BOCCATI, 31, rue Saint-Pierre, dem. ouvriers, ouvrières et apprentis rempailleurs de chaises connaissant le rotin. On apprend les mutilés, travail très léger, payé de suite.

MONSIEUR SEUL, avec son fils, demande, pour diriger intérieur, dame libre, ou veuve de mobilisé, de 35 à 45 ans. Ecrire avec références, Gros, 15, rue Goudard, Marseille.

BONNES OUVRIERES pour le flou, et demi-ouvrières demandées, chez Curcy, 16, rue Colbert.

OUVRIERS CORDONNIERS pour le cloué, enfants et fillettes, à 1 fr. 50 la paire, chez M. Augusto, 13, place du Terras.

LE SULFATAGE et tous trav. vigne se font rapidement avec les Espagnols que M. Vallès proc. grat. à 5 fr. par jour. Adr. dem. à M. Vallès, mandataire Of. Nat. Agric., 2, rue Peyssonnel.

PLOMBIERS-ZINGUEURS sont demandés chez Vernet, 10, rue Samatan.

BONS OUVRIERS MENUISIERS et apprenti demandés. S'adr. : Atelier de menuiserie, 26, rue Thubaneau, se prés. de 7 à 8 h. matin.

APPRENTI ELECTRICIEN demandé, rue Venture, 6.

JEUNE HOMME de 14 à 15 ans demandé, présenté par ses parents, rue Moustier, 18.

DEMI-OUVRIERE, apprentie et apprentie dégrossie piqueuses de bottines demandées, rue des Treize-Escaliers, 9.

APPRENTIE et demi-ouvrière giletières demandées, rue Paul, 12, 1er.

BONNE APPRENTIE dégrossie tailleuse demandée, 106, rue Paradis, 4e.

RETOUCHEURS d'agrandissements demandés, Doujon, 68, rue Sainte.

BONNE A TOUT FAIRE, avec sérieuses références, nourrie et logée, demandée, Roux, 5, rue Nationale.

OUVRIERE et demi-ouvrière tailleuses demandées, 23, rue Villas-Paradis.

BONNE A TOUT FAIRE demandée, sérieuses référ., 9, r. Montévidéo, 1er, midi à 2 h.

BONS OUVRIERS poseurs de tentes demandés, Clément, 14, place d'Aix.

DEMI-OUVRIERES et apprenties tailleuses demandées, Mme Michou, rue Navarin, 18.

OUVRIERE, demi-ouvrière et apprentie tailleuses demandées, rue de Rome, 47, 3e.

OUVRIERE et demi-ouvrière repasseuses demandées, rue Falque, 45, rez-de-chaussée.

MONTEURS EN CHAUSSURES demandés. P. Deumié, 3, rue Fortia.

APPIECEURS demandés, Nork Limited Tailor, 19, cours Belsunce.

DEMOISELLE de salle et bonne à tout faire demandées, bar-rest., 7, rue de la Tour.

HOMME DE PEINE et jeune homme sont demandés, Usine Ricard, 104, boulevard St-Charles. Se présenter de 9 h. à 11 h.

JEUNE FILLE de 14 à 16 ans demandée pour garder bébé et aider à petit ménage, 15 fr. par mois, nourrie, logée, blanchie. S'adr. Breuze, quai du Port, 42, au 4e.

OUVRIERES piqueuses de bottines demandées, trav. à façon, des mécaniciennes, des prépareuses et des apprenties, H. Castanier, chaussures, rue des Princes, 35.

DEMI-OUVRIERES et apprenties tailleuses demandées, rue Chevalier-Roze, 12, au 3e, à gauche.

OUVRIERES et demi-ouvrières tailleuses demandées, 5, rue Nationale, au 4e.

BONNE OUVRIERE repasseuse demandée pour 3 jours par semaine, bien payée. S'adr. 8, rue Saint-Bazile, magasin.

OUVRIERE mécanicienne demandée pour atelier ou au dehors, bien payée, 47, rue Fort-Notre-Dame.

JEUNE HOMME de 14 ans demandé pour faire les courses à la mercerie A. Maillet, 88, boulevard de la Madeleine.

ON DEMANDE pour courses et petit travail homme de préférence âgé, 3 fr. par jour, Manufacture Eclairage, 22, rue Mazagran.

JEUNE HOMME pour courses et nettoyage demandé, 28, rue Paradis.

OUVRIERES mécanic. et autres sont dem. p. confect. vareuses kaki. Lambert, rue Peirier, 25.

OUVRIER monteur cloué et mixte lardet, fillette, 1 fr. 10 ; enfant, 1 fr., demandé, 16, rue du Portail, au 2e.

OUVRIERE REPASSEUSE capable demandée 17, rue Saint-François-de-Paul. Très pressé.

DEMI-OUVRIERE LINGERE, travail soigné, demandée rue de l'Olivier, 67, rez-de-chaussée.

JEUNE FILLE de 16 à 18 ans demandée pour aider ménage, non couchée, 121, grand-chemin d'Aix.

OUVRIERS MONTEURS pour chaussures militaires et civiles demandés chez Martial Puzin, 71 B, rue Longue-des-Capucins.

APPRENTIES de 13 à 15 ans, repasseuse, coupeurs et des appiéceurs pour la coupe de confections d'homme, demandés 62, rue de la Joliette.

APPRENTIES, demi-ouvrières et ouvrières demandées pour la lingerie et la chemisette, Maison Tayar, rue Montévidéo, 5, 4e.

OUVRIERE ou DEMI-OUVRIERE REPASSEUSE demandée, rue Sainte, 32, magasin.

FEMME robuste pour faire les courses et ouvrières repasseuses teinturières demandées, Teinturerie Vallier, boul. Vauban, 41.

OUVRIERES culottières à la machine, trav. facile, demandées, rue Jemmapes, 10, près des allées des Capucines.

FERNAND demande ouvriers ou ouvrières ayant atelier pour vareuses kaki, prix 1 fr. 25, 26, rue d'Endoume, bar du Rhône, pressé.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : Ouvriers tourneurs sur métaux ; un rodeur de robinets ; apprenti droguiste de 14 à 15 ans présenté par ses parents ; ouvriers menuisiers ; demi-ouvrier et apprenti menuisiers dégrossi ; demi-ouvrier ébéniste ; ouvrier meunier ; un charretier pour le moulin, pour le dehors ; demi-ouvrier électricien téléphoniste ; apprenti cartonnier dégrossi et apprenti et courses ; peintre colleur ; ouvrier pompier et appiéceur ; demi-ouvrier plombier et apprenti dégrossi ; scieur pour la circulaire pour le dehors ; cordonnier pour hommes et dames pour le dehors ; ouvrier cycliste ; apprenti peintre dégrossi ; apprenti caissier-layetier ; des jeunes garçons de 14 à 15 ans convenables, présentés par leurs parents ; cordonnier cousu main ; un homme marié cultivateur pour la campagne avec références ; ouvrière, demi-ouvrière et apprentie tailleuses ; apprenties piqueuses de bottines ; femmes et fillettes travail facile ; ouvrière corsagière ; ouvrière et apprentie margeuses ; ouvrières cartonnières ; apprenties cartonnières ; coursières ; ouvrière, demi-ouvrière lingère. S'adresser : Bourse du Travail, rue de l'Académie. Prière de porter livret, certificats ou papiers d'identité.

LEÇONS

LEÇONS DE RUSSE, méthode directe, conversation, progrès rapides. Nombre d'élèves limité. Ecrire pour conditions à M. Gaussen, 57, rue Saint-Jacques, Marseille.

COMPTABILITE, STENOGRAPHIE, MACHINE A ECRIRE, CALLIGRAPHIE, CORRESPOND., français, anglais. Institut Commercial Colbert, rue des Feuillants, 6. Cours vacances, début 2 juin.

LOCATIONS

A LOUER, deux grandes et belles chambres meublées avec électricité, 40, boulevard du Jardin-Zoologique, 1er.

A LOUER belle chambre meublée, 38, rue Fortia.

A LOUER, jolie villa, 9 pièces meublées, jardin, allées ombrag., entre Aix-Puyricard, prix réduit de guerre. Ecrire : S. Cénac, 11, rue Rastan, à Cannes.

ON DESIRE louer une pièce vide. S'adr. ou écrire Riboulet, rue Saint-Lambert, 56, de midi à 2 heures.

ON DEMANDE à louer chambre et cuisine très aérées, aux environs boulevard National. Faire offres 221, boulevard National, magasin.

A LOUER une ou deux chambres meubl. ou non, avec facil. de cuis., à proximit. du tram, Saint-Marcel, villa Andréa.

ON CHERCHE à louer chambre et cuisine le centre. Ecrire Mlle Desay, p. restante.

PETIT LOCAL AVEC MOTEUR ELECTRIQUE 5 chevaux, prêt à marcher, est demandé en location. Ecr. Office Industriel, 10, place Saint-Ferréol.

CABANONS et villas à louer près la Redonne, chasse et pêche. S'adr. grand chemin d'Aix, 153, Boyer.

PLACARD à louer de suite, 2, rue Bernex. S'y adresser de 5 à 7 heures.

A LOUER grande villa composée de dix pièces bien ombragée, grand jardin, prix 600 fr. l'an ; logement de 4 pièces au prix de 150 fr. l'an ; chambres meublées, prix modérés. S'adresser établissement des Baumettes, près Mazargues.

A LOUER saison, villa pour famille, à Forcalquier, très belle situat., gr. pièces, jardin, ombrages, eau, électricité, garage. S'adr. H. Chaspoul, Saint-André-les-Alpes.

FONDS DE COMMERCE

BAR-MEUBLE, cité ouvrière, bord de mer, bénéfice net, 4.000 fr., cause maladie, prix à débattre. Voir Antoniotti, rue des Cartiers, 7, Marseille.

BOULANGERIE, 9 fournées, pas de portage, tout au prix et comptant, jolie installation, prix 8.000 fr. Martel, 80, Grand'Rue.

A VENDRE matériel blanchisserie, bon état, boulevard Pagès, 15, Sainte-Marguerite.

AFFAIRE RARE. — Je céderais mon grand bar à l'essai, pour cause de santé grave, moitié prix de sa valeur, moitié comptant, reste grandes facilités. Rien des agences. Répond qu'à lettre signée. Ecrire M. Esminjeaud poste restante, Colbert.

EPICERIE sur grand boulevard, joli appartement., petit loyer, matériel moderne, recet. assur. 70 fr. p. j., céd. c. décès, prix bloc 900 fr., véritable occasion à profiter. S'adr. Fournis, mag. de vins, rue du Progrès, 39.

CAPITAUX

EMPLOYE demande avance de 50 fr., très pressé. François, 33, rue Sainte.

ARGENT de suite sur nantissement, cession de loyer, hypot. et toutes valeurs, Ayroulet, 15, rue Longue-des-Capucins.

OCCASIONS

MACHINES à coudre, atelier spécial de réparations de tous systèmes, *achat et vente*. Chaffron, mécanicien, pl. des Grands-Carmes, 5.

ACHETERAIS occasion, glace biseautée, chambre à coucher et divers objets ameublement. Faire offres 14, place Bourse, au 4e.

A VENDRE voiture d'enfant en bon état. S'adr. rue Cherchell, 14, au 1er.

MACHINES à coudre Singer, canettes centrales et autres grosses et petites, riche occasion, 35, rue de Village, magasin.

JOLI BUSTE IMANS à vendre. S'adr. Ménabe, 113, rue Paradis.

AUTOS. Suis acheteur voiturettes occasion. Indiquer prix et force à F. Michel, boulevard National, 69.

RICHE CHAMBRE, lit fer, bureaux, fauteuil, cause départ, rue Breteuil, 108.

MACHINES à coudre Singer, grosses et petites, à vendre, bonnes occasions, Grand'-Rue, 43, au 2e.

A VENDRE camion livraison, état neuf, une poussette, un tricycle p. enfant. S'adr. ou écr. Jeausserand, 12, rue Boscary, Blancarde.

CHAMBRES de tous styles et bureau américain à vendre, 3, rue de la Paix, au 2e.

A VENDRE voiturette Zèbre, modèle 1914. S'adresser Agence *Petit Provençal*, Draguignan.

MOTOS. Suis acheteur moto avec ou sans side-car. Indiquer prix et force à F. Michel, 69, boulevard National.

RICHE OCCASION, machine à tube cylindrique pour piqueuse de bottines, et une Reymann, pl. des Grands-Carmes, 5, magas.

A VENDRE, machine à coudre « Singer », 50 fr., Masin, rue Saint-Pierre, 247, au 1er.

MACHINE A TRICOTER à vendre, 4, rue Breteuil.

A VENDRE salle à manger à niches et à 5 portes, chambres Louis XV et Louis XVI, 4, rue Rouvière, au 1er.

J'ACHETERAIS bette de 16 pans ou canot de 14 à 16. Ecrire prix et renseign., Daniel, bar Sigaud, 198, boulevard de la Madeleine.

CAISSES VIDES et PANIERS, à vendre, Jacques Mayol, 4, rue des Minimes.

JE SERAIS ACHETEUR d'un balancier pour couper le cuir. Faire offres Martial Puzin, 71 b, rue Longue-des-Capucins.

ANIMAUX

JEUNE CHIEN, 15 mois, race kabile, à vendre. S'adr. bar de la Timone, 14.

A VENDRE cause mobilisation cheval et charrette. S'adr. quai des Belges, bar Mathieu.

CHIENNE berg. alsac., pédig. 4 ans, à vendre, petit prix. Metour, Petit-Bois, Toulon.

PERDUS ET TROUVES

PERDU par mère de famille trousseau 4 clés. Rapporter 14, rue du Jeune-Anacharsis, repasseuse.

PERDU une lettre non affranchie, poste Bourse ou environs, adressée rue Colbert. Rap. c. récomp. place des Hommes, 2, teinturier.

PERDU, jeudi, paquet aigrettes, c. Saint-Louis rue Vacon. Rapporter contre récompense, 30, rue Chateaubriand, 1er.

MARIAGES

MARIAGES directs, sans agences, par le journal *Le Réveil*, 6 *bis*, rue du Sénéchal, à Toulouse. Discrétion assurée.

MARIAGES et NATURALISATIONS, TRADUCTIONS, formalités rapides, recherches enquêtes privées. Souchon, 9, quai des Belges.

DAME veuve, 50 ans, avec avoir, épouserait monsieur en rapport, ne répond qu'à lettre signée. Mme Laurent, rue Moustier, 18.

MECANICIEN italien, b. posit., très sérieux, 28 ans, épouserait demoiselle ou veuve sans enfant. Ecr. Attilio, bar Amédéo, rue de la Madrague, 17.

INDUSTRIEL, 44 ans, désire union avec demoiselle ou veuve, âgée 35 ans, ayant petit avoir. Ecrire : Poste restante Colbert, Gastaud. On ne répond qu'à lettres signées.

AVIS DIVERS

AVENIR DEVOILE

Mme MARIA consulte depuis 1 fr., reçois tous les jours et dimanche, maison honorable, rue Neuve, 8, au 3e.

MADAME CLAVEL, donne bons conseils, réussite en tout, tous les jours et dimanches, de 7 h. matin à 8 h. soir, 20 ans de succès, rue Chauvelin, 21, au 1er.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

AVOCAT-CONSEIL contentieux civil et commercial, pensions militaires, rédaction d'actes, arrangements de famille. Consultation 2 francs, rue Grignan, 64.

POUR ETRE FIXE pour toutes affaires, tous procès, etc., consulter Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4, (consultations 2 fr.

GARDE D'ENFANTS

ON DEMANDE à garder enfant à la campagne. Se renseigner rue Jemmapes, 14, 1er.

PERMUTATIONS

SOLDAT G. V. C., classe 1889, Meurthe-et-Moselle, demande permutant Midi. Ecrire F. Pascal à Forcalquier (Basses-Alpes).

SERGENT auxiliaire Toulon demande permuter Marseille. S'adr. Veber, rue Grignan, 60.

MOBILISE tourneur à Unieux (Loire), demande permutant aux Forges et Chantiers à Marseille. Ecr. Bœuf, 145e d'infanterie, avenue d'Arenc, Marseille.

POUR NOS SOLDATS

PIEDS SENSIBLES. — Les ampoules, écorchures, frottements douloureux de la chaussure ou de la selle sont prévenus ou guéris par le cosmétique « **Le Marathon** », baume des soldats et des marcheurs. La boîte : 75 centimes, franco.

POUX et VERMINE de toutes les parties du corps sont rapidement détruits par la poudre végétale « **La Parasicide** ». Supprime l'onguent gris. Le paquet : 50 centimes, franco. Laboratoire des Spécialités Hygiéniques, rue Saint-Jacques, 57, Marseille.

REPRESENTATIONS

REPRESENTANTS, visitant épiceries et bars, demandés d'urgence. Ecrire : Française Capitalisation, 5, rue Milianah, Marseille, qui convoquera.

REPRESENTANTS DEMANDES, avec référ. sérieuses (hom., dam.), préf. blessés guerre.

COURTIERS et courtières visitant clientèle bourgeoise, demandés. Ecrire : Française Capitalisation, 5, rue Milianah, Marseille, qui convoquera.

SAGE-FEMME

ACCOUCHEMENTS pensionnaires, 40 fr., consult. gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants. Discrétion absolue, Mme Arnaud, sage-femme, boulevard de la Madeleine, 59.

SAGE-FEMME, herboriste de 1re classe, traitement efficace pour retard, Mme Réjaud, rue de Rome, 93, 1er. Consultations tous les jours, et le dimanche, de 9 heures à 5 heures. Correspondance. Discrétion. Prend pensionnaires toute époque, place enfants sans formalités.

SAGE-FEMME, 1re classe, B. Pasqualini, médaillée. pr. pension. toute époque, place enf. Accouch. 50 fr Cor. Consul., bd Madeleine, 47.

DIVERS

MARRAINES DE GUERRE. — Pour être en union complète avec vos filleuls, faites établir leur portrait moral. Demander tous renseignements à **Jacques Fernel**, directeur du « Cabinet d'études graphologiques », 49, avenue des Célestins, à Vichy.

BICYCLETTES homme et dame, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail, Gabriel Jullien, 6, rue Lafon, Marseille, fournisseur de l'armée.

L'OISELLERIE MARIE ROMAN, extr. boul. d'Athènes, à côté même Vierge Dorée, achète perruches, perroquets, singes, pigeons, canaris en quantité et toutes espèces d'oiseaux étrangers. A la vente : Hollandais, Saxons, furets dressés et beaux chiens de toutes races ; volailles et œufs de race, et lapins de toutes races.

AVIS. — Weber Marius, brigadier aux ateliers du P.-L.-M., ne répond plus des dettes de Jeanne Camani, sa femme, qui n'habite plus avec lui.

CARTES bromures, 1er choix, 5 fr. 25 le cent franco, contre mandat. Demandez tarif papeterie en gros, Dupas, fabricant, St-Hippolyte-du-Fort (Gard).

SEINS, SUCCES INFAILLIBLE EN UN MOIS, vite raffermis ou développés, produit inoffensif. Envoi contre mandat de 5 fr. ; envoi discret, un seul pot permet succès. Ecrire : Peyet, rue Victor-Hugo, 17, Castres (Tarn).

TOUT AUGMENTE... NON ! La maison R. Guyard (huiles, savons, cafés), à Salon (B.-du-R.), vend de suaves huiles d'olive garanties pures, douce ou friture, depuis 2 fr. 30 le litre. Pour toutes gares, bidons 10 litres, contre remboursement.

PETITE CORRESPONDANCE

12 Reçu l. du 16. Quel bonheur te revoir. Oui t'écrir. long., beauc. à te dire. A. X.

50 Mamée souffrante. Viens si possible chez nous à partir de 13 h. 30. — Affection.

Nos prochaines annonces paraîtront MARDI 30 MAI.